

**Tableau de bord annuel : données 2021**

**Indicateurs sur la situation des entreprises et de l'emploi au sein du secteur du spectacle vivant et enregistré**

**Novembre 2023**

Document préparé sous l'égide de la sous-commission d'observation de l'emploi du CNPS

Conseil National des Professions du Spectacle

## Table des matières

INTRODUCTION .....	4
MESSAGES CLES.....	5
I. LE SECTEUR DANS L'ECONOMIE NATIONALE .....	7
1. Poids de la branche spectacle dans la culture et dans l'économie et évolution de la valeur ajoutée en 2021.....	7
II. LES EMPLOYEURS.....	9
1. Evolution du nombre d'employeurs.....	9
1.1. Evolution du nombre d'employeurs par grand périmètre .....	9
1.2. Evolution du nombre d'employeurs par champ détaillé.....	11
2. Répartition des employeurs .....	12
2.1 Répartition des employeurs de salariés intermittents du spectacle par secteur d'activité....	12
2.2 Répartition des entreprises selon le statut juridique .....	14
3. Evolution de l'âge des entreprises dans les champs du spectacle .....	14
III. LA MASSE SALARIALE .....	15
1. Evolution de la masse salariale globale .....	15
1.1 Masse salariale par grand périmètre.....	15
1.2 Masse salariale par champ détaillé .....	17
1.3 Poids des entreprises du champ spectacle selon la masse salariale .....	19
2. Evolution de la masse salariale par type de contrats .....	20
IV. LES SALARIES .....	22
1. Effectif global (en nombre de personnes) .....	22
2. Effectif par type de contrat de travail .....	23
3. Focus « intermittents du spectacle » .....	25
3.1. Données Pôle Emploi.....	25
3.2. Données Audiens.....	29
4. Effectif par genre .....	31
5. Effectif par âge.....	33
6. Le temps partiel.....	36
V. LES SALAIRES .....	37
1. Indicateurs sur les salaires des « intermittents » .....	37
2. Indicateurs sur les salaires des « permanents ».....	39
VI. LES NON-SALARIES .....	40
VII. LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE.....	42
1. Evolution des effectifs inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur .....	42

2. Evolution du taux d'insertion sur le marché du travail .....	45
3. Evolution des bénéficiaires de la formation professionnelle continue de 2015 à 2021 .....	45
VIII. LE COMMERCE EXTERIEUR .....	50
1. Les flux d'exportation dans l'audiovisuel et le cinéma.....	50
1.1. Production audiovisuelle .....	50
1.2. Production cinématographique.....	51
2. Les crédits d'impôts audiovisuel et cinématographique.....	52
Index méthodologique .....	54
1. Définitions utilisées pour les données d'Audiens.....	54
2. Définitions utilisées pour les données du DEPS .....	55
2.1 Données des comptes nationaux .....	55
2.2 Données de l'enquête emploi .....	56
2.4 Données des enquêtes SISE.....	57
3. Définitions utilisées pour les données de Pôle Emploi.....	57
3.1 Répartition des salariés .....	57
3.2 Répartition des employeurs .....	58
4. Définitions utilisées pour les données de l'Afdas.....	58

## INTRODUCTION

*Le présent tableau de bord s'appuie sur le diagnostic sur la situation des entreprises et de l'emploi élaboré dans le cadre de la Conférence pour l'emploi dans le spectacle en octobre 2015, et poursuit le travail qui avait donné lieu au diagnostic emploi du 4 avril 2018 et avait été interrompu pendant la crise sanitaire. Il permet donc de disposer d'une série de données jusqu'à l'année 2021.*

*Ces indicateurs, qui ont nécessité un important travail collectif, ont vocation à alimenter une réflexion de long terme. D'autres outils de suivi, notamment le tableau de bord mensuel communiqué en Bureau du CNPS et le Datalab d'Audiens, permettent un suivi plus rapproché des évolutions de notre secteur.*

*Ce tableau a vocation à être mis à jour chaque année.*

*Les membres de la sous-commission remercient les contributeurs et fournisseurs de données qui ont permis de rassembler les données citées dans le présent document : Audiens, Pôle Emploi, l'Unédic, l'Afdas, le CNC et le Département des études de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la culture.*

## MESSAGES CLES

1. En 2021, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, s'établit à **45,3 milliards d'euros, soit 2,0 % de l'ensemble de l'économie<sup>1</sup>**, contre 2,1 % en 2020. Le spectacle vivant et l'audiovisuel représentent près de 42 % du poids de la culture. L'année 2021 s'inscrit dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19 de l'année 2020, marquée par des mesures sanitaires applicables pendant diverses périodes de l'année (confinement, couvre-feu et jauges, passe sanitaire etc.). 2021 est une année de reprise modérée d'activité qui ne suffit pas à combler la perte d'activité subie en 2020 pour les secteurs les plus affectés comme la projection cinématographique (- **52 %** de valeur ajoutée en volume entre 2019 et 2021) ou le spectacle vivant (- **36 %**), tandis que d'autres secteurs dépassent leur niveau d'activité d'avant-crise notamment les branches de l'audiovisuel (+ **2 %**).
2. **Le nombre d'employeurs des 9 champs d'activité spectacle augmente de + 28 % entre 2010 et 2021 avec 34 941 employeurs. 54 %** de ces employeurs ont plus de 10 ans d'existence, ce qui témoigne d'une forme de stabilisation du secteur. En revanche, avec plus de **49 000 employeurs** en 2021, les employeurs du champ du Guso ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise à plus de 79 000 employeurs (2019).
3. Le dispositif de l'année blanche, l'activité partielle et les aides aux emplois renforcées ou mises en place pour le secteur ont eu des effets positifs sur le niveau d'emploi pendant cette période de crise sanitaire. En 2021, **la masse salariale totale déclarée, en euros constants, est de 6 286 millions d'euros** dont 94 % sont déclarés par les employeurs des 9 champs du spectacle. Dans ce champ, à périmètre constant, la masse salariale a rattrapé la baisse due à la crise sanitaire avec une légère augmentation de **+ 0,2 % entre 2019 et 2021**. Ce chiffre recouvre des situations contrastées en fonction des différents secteurs d'activité.
4. Les membres de la sous-commission souhaitent souligner que les employeurs se sont également mobilisés pour préserver l'emploi afin de compenser les périodes de fermetures. Dans tous les champs, on compte **455 642 salariés déclarés au cours de l'année 2021, ce qui représente une hausse de + 3,7 % par rapport à 2016**. Cette hausse est portée par les 9 champs du spectacle où on note une augmentation des effectifs de **+ 5,4 %**. A périmètre constant, le nombre de CDI a augmenté de **+ 2,80 %** entre 2019 et 2021 dans les 9 champs du spectacle, et le nombre de CDDU a augmenté de **+ 1 %**. En revanche, les CDD de droit commun ont baissé de **- 11,40 %**. Les membres de la sous-commission précisent que les agents publics ne figurent pas dans le présent tableau de bord, et tenteront d'ajouter des indicateurs sur ces effectifs dans le tableau de bord 2022.
5. La sous-commission constate que **le salaire médian annuel pour les salariés en CDDU dits « intermittents »<sup>2</sup> dans les 9 champs spectacles a baissé entre 2017 et 2021, à euros constants, aussi bien dans le spectacle vivant (- 9 %) qu'enregistré (- 5 %), pour les artistes et techniciens**, participant à la baisse d'attractivité de certains métiers constatée par les professionnels. Cette

---

<sup>1</sup> Les différentes évolutions de valeur ajoutée sur l'ensemble de l'économie sont exprimées en valeur ajoutée brute au prix de base, c'est-à-dire hors impôts et subventions sur les produits (qui ne sont pas diffusés par branche). Cette évolution est donc différente de celle du produit intérieur brut (PIB), qui, de son côté, les inclut.

<sup>2</sup> Définition d'Audiens précisée dans la partie IV, au § 3.2

baisse est davantage constatée chez les hommes que les femmes. La baisse du salaire médian annuel est également constatée chez les permanents d'après les données d'Audiens.

6. **La part des femmes augmente** progressivement de 2016 à 2021 pour atteindre **42,4 % des effectifs dans les « Champs du spectacle » en 2021**. Des inégalités salariales persistent mais un rattrapage de l'écart est constaté en 2021.
7. **Dans le spectacle vivant, le nombre de personnes se déclarant en microentreprise dans leur activité principale est stable et représente 18 % des non-salariés en 2019. Ce nombre augmente significativement pour l'audiovisuel, passant de 23 à 32 % entre 2016 et 2019**. La crise sanitaire semble avoir accentué le nombre de création d'autoentreprises. Ce chiffre reste à préciser en terme d'activités réellement exercées. Une analyse plus fine de ce phénomène devra enrichir le tableau de bord pour l'année 2022.
8. L'année 2021 est la première année de référence pour la période post réforme de la formation professionnelle. Malgré l'impact d'une crise sanitaire hors norme, l'analyse des grands indicateurs de l'année montre que la dynamique de professionnalisation n'a globalement pas été altérée par une reprise d'activité qui aurait pu rendre, notamment, aléatoire le départ en formation. En réalité, la formation initiale et continue s'est imposée comme un véritable levier pour rebondir autrement et durablement. De ce point de vue, le développement de l'alternance en est un des facteurs principaux, avec une dynamique qui reste à entretenir. Par ailleurs, l'engagement des plans de développement de compétences a permis de mieux accompagner la professionnalisation des salariés et des publics spécifiques de l'Afdas (Salariés intermittents du spectacle, artistes auteurs), grâce notamment à la poursuite du programme FNE formation négocié avec les services de l'Etat. Enfin, les secteurs du spectacle vivant et enregistré restent mobilisés sur l'accompagnement de la transition professionnelle des salariés intermittents du spectacles, dispositif qui a été mis en difficulté par la réforme de la formation de 2018 et pour laquelle une solution technique est toujours en cours d'élaboration.
9. Les membres de la sous-commission souhaitent par ailleurs exprimer leur inquiétude face au contexte actuel, en particulier l'augmentation des coûts dont les répercussions pourraient avoir un effet négatif à moyen terme sur le niveau d'activité.

Les membres de la sous-commission d'observation de l'emploi du Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS).

## I. LE SECTEUR DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

### 1. Poids de la branche spectacle dans la culture et dans l'économie et évolution de la valeur ajoutée en 2021

En 2021, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, s'établit à 45,3 milliards d'euros, soit 2,0 % de l'ensemble de l'économie, contre 2,1 % en 2020 (voir Tableau 1).

2021 est une année de reprise modérée d'activité pour les branches culturelles. Les niveaux d'activité restent inférieurs à ceux d'avant-crise, l'amélioration de la situation sanitaire n'étant que partielle. La valeur ajoutée des branches culturelles progresse de 3,3 % en valeur, soit un rythme inférieur à celui de l'économie française dans son ensemble (+ 7,5 %). Mesuré en volume<sup>3</sup>, le rebond de l'activité des branches culturelles est plus marqué (7,7 %), et supérieur de 1,1 point à celui de l'ensemble de l'économie française (+ 6,6 %).

Cela ne suffit toutefois pas à combler la perte d'activité subie par les secteurs en 2020 : l'activité en volume reste en recul de 11 % en 2021 par rapport à l'année 2019 (contre - 1,8 % pour l'ensemble de l'économie). Cela se constate en particulier pour les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire, comme la projection cinématographique (- 52 % en volume entre 2019 et 2021), le spectacle vivant (- 36 %) et le patrimoine (- 29 %). Toutefois, les branches de l'audiovisuel (+ 2 %), du livre (+ 4 %) ou de l'enseignement artistique et culturel (+ 4 %) dépassent leur niveau d'activité d'avant-crise. Le graphique 1 présente l'évolution de la valeur ajoutée en volume pour le spectacle vivant et l'audiovisuel, l'ensemble Culture et l'ensemble de l'économie. Il met en relief l'ampleur de l'impact de la crise sur le spectacle vivant.

En 2021, l'audiovisuel reste en tête s'agissant du poids économique (12,4 milliards d'euros, soit 27,5 % du total du champ, voir Tableau 1), suivi par le spectacle vivant (6,6 milliards d'euros, 14,5 %), la publicité (4,4 milliards d'euros, 9,8 %) et le patrimoine (4,4 milliards d'euros, 9,8 %). Au cours des vingt dernières années, le recul structurel de la branche de la presse est l'évolution la plus notable. Ce recul s'explique notamment par la baisse du nombre de points de vente (- 28% entre 2011 et 2012) et surtout par la baisse des recettes publicitaires, induite par le recul du support physique au profit de la presse en ligne et la montée des réseaux sociaux.

---

<sup>3</sup> L'écart entre les évolutions de la valeur ajoutée en valeur et en volume provient de l'évolution des prix. L'évolution en valeur inclut l'évolution des prix, mais pas l'évolution en volume, le volume se calculant comme la valeur déflatée de l'indice des prix. Pour fixer les idées, l'évolution en volume peut s'envisager comme une évolution de nombre d'entrées.

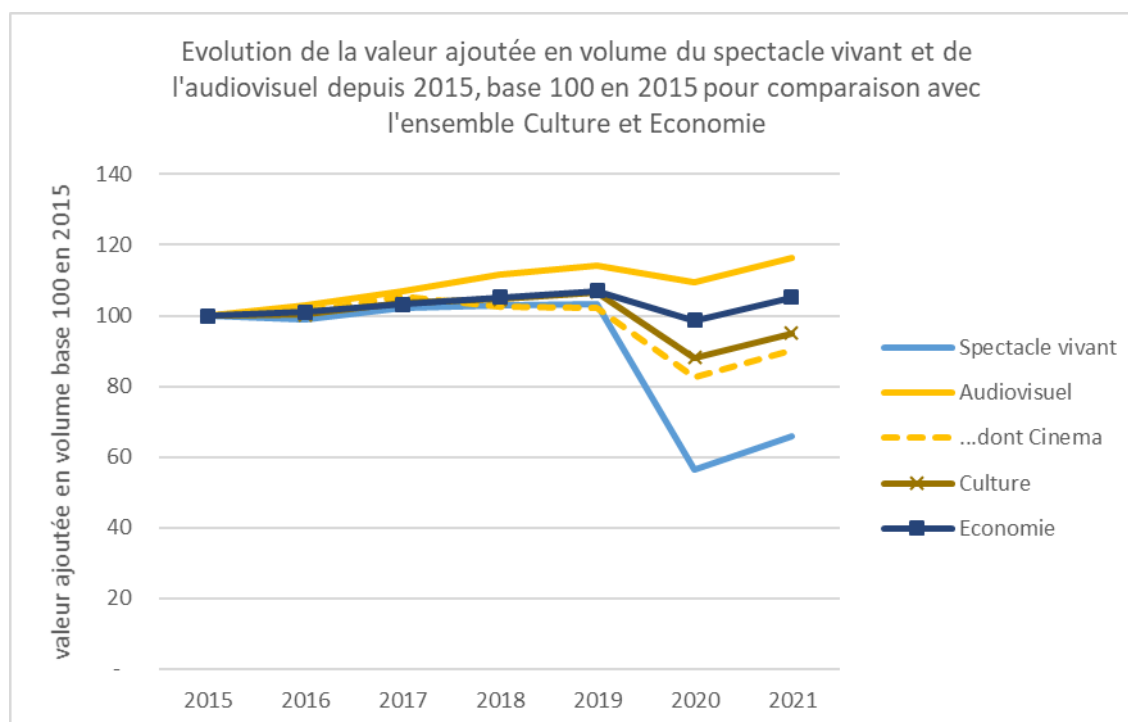
**Tableau 1 : Poids des branches culturelles et évolution de la valeur ajoutée en 2021**

	Production totale		Valeur ajoutée (VA)		Evolution de la VA en volume		
					En 2021	En 2020	entre 2019 et 2021
Répartition par domaine culturel	Valeur en milliards d'euros courants	Poids en %	Valeur en milliards d'euros courants	Poids en %	en %	en %	en %
Audiovisuel	30,8	32,8	12,4	27,5	6	-4	2
<i>Dont projection cinématographique</i>	1,1	1,1	0,3	0,7	32	-63	-52
<i>Dont jeux vidéo</i>	2,7	2,9	0,8	1,7	-9	18	7
<i>Dont radio</i>	1,3	1,4	0,8	1,7	3	4	8
Spectacle vivant	11,1	11,8	6,6	14,5	17	-45	-36
Publicité	11,1	11,8	4,4	9,8	4	-13	-10
Patrimoine	7,5	8,0	4,4	9,8	10	-35	-29
Presse	8,9	9,4	4,3	9,4	0	-14	-13
Architecture	6,9	7,3	4,2	9,3	7	-8	-1
Arts visuels	9,1	9,6	4,1	9,1	16	-26	-14
<i>Dont design</i>	4,5	4,8	1,7	3,8	18	-12	4
Livre	6,0	6,3	2,5	5,5	12	-7	4
Enseignement artistique et culturel	2,8	3,0	2,3	5,1	2	2	4
<b>Total Culture</b>	<b>93,9</b>	<b>100,0</b>	<b>45,3</b>	<b>100,0</b>	<b>8</b>	<b>-17</b>	<b>-11</b>

Note: données provisoires pour 2021

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014; DEPS-Doc, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 1**



Note: données provisoires pour 2021

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014; DEPS-Doc, Ministère de la Culture, 2023



## II. LES EMPLOYEURS

### 1. Evolution du nombre d'employeurs

#### 1.1. Evolution du nombre d'employeurs par grand périmètre

Dans les 9 champs du spectacle (« 1 - Champs du spectacle »), la progression du nombre d'employeurs est constante avec + 28 % d'employeurs entre 2010 et 2021, mise à part l'année 2020 de la crise sanitaire (- 2 % entre 2019 et 2020).

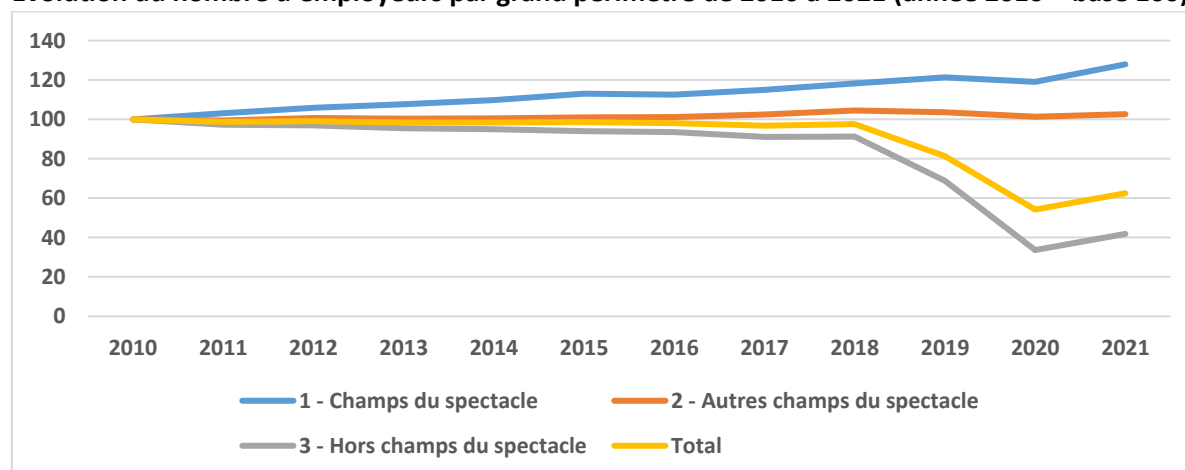
La baisse constatée dans la partie « 3 - Hors champs du spectacle » entre 2018 et 2019 n'est pas corroborée par les données du Guso (voir tableau ci-dessous). Toutefois, la baisse constatée entre 2019 et 2020 est également constatée dans des proportions similaires (de l'ordre de - 48,9 % selon les données du Guso).

#### Ensemble des employeurs<sup>4</sup> par grand périmètre de 2010 à 2021 (données brutes)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Champs du spectacle	27 304	28 160	28 905	29 416	29 964	30 856
2 - Autres champs du spectacle	1 102	1 096	1 110	1 107	1 108	1 113
3 - Hors champs du spectacle	87 871	85 534	85 189	83 976	83 436	82 679
<b>Total dédoublonné</b>	<b>116 047</b>	<b>114 548</b>	<b>114 907</b>	<b>114 206</b>	<b>114 199</b>	<b>114 328</b>
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1 - Champs du spectacle	30 739	31 416	32 278	33 130	32 509	34 941
2 - Autres champs du spectacle	1 115	1 130	1 152	1 142	1 117	1 132
3 - Hors champs du spectacle	82 256	80 093	80 214	60 493	29 571	36 743
<b>Total dédoublonné</b>	<b>113 788</b>	<b>112 255</b>	<b>113 274</b>	<b>94 401</b>	<b>62 928</b>	<b>72 493</b>

Source : Audiens

#### Evolution du nombre d'employeurs par grand périmètre de 2010 à 2021 (année 2010 = base 100)



Source : Audiens

<sup>4</sup> Un employeur peut être comptabilisé dans 2 périmètres différents si l'entreprise est composée d'établissements qui relèvent de périmètres distincts. Un employeur ne peut être comptabilisé qu'une fois par périmètre et par année.

**Complément sur le Guso :** Les données issues du Guso, sur la base des déclarations uniques simplifiées, ne font pas état d'une baisse marquée du nombre d'employeurs actifs entre 2018 et 2019, mais seulement d'une baisse sensible de 0,1 %. Le nombre des employeurs du Guso marque une baisse de près de 50 % entre 2019 et 2020 du fait notamment de l'impact de la crise sanitaire. A noter une reprise dès 2021 de ce même nombre d'employeurs.

### Employeurs actifs

		2018	2019	2020	2021
Nombre	Nb	79 624	79 561	40 677	49 173
	Evol.		-0.1%	-48.9%	+20.9%

Source : Pôle Emploi, DUS déclarées, Guso

L'ensemble des **employeurs de permanents** est en augmentation constante depuis 2010, mis à part les années 2018 à 2020. L'année 2021 retrouve et dépasse son niveau de 2017.

En 2021, les employeurs de salariés permanents représentent plus de la moitié (52 %) des employeurs des « champs du spectacle » et des « autres champs du spectacle » ce qui est stable depuis 2019.

### Ensemble des employeurs de permanents<sup>5</sup> de 2010 à 2021 (données brutes)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Champs du spectacle	13 304	13 564	13 797	14 267	14 738	15 367
2 - Autres champs du spectacle	1 041	1 039	1 066	1 066	1 066	1 068
<b>Total dédoublonné</b>	<b>14 340</b>	<b>14 598</b>	<b>14 855</b>	<b>15 325</b>	<b>15 800</b>	<b>16 428</b>
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1 - Champs du spectacle	15 681	16 917	16 822	16 789	16 523	17 781
2 - Autres champs du spectacle	1 078	1 101	1 125	1 118	1 096	1 118
<b>Total dédoublonné</b>	<b>16 755</b>	<b>18 013</b>	<b>17 941</b>	<b>17 903</b>	<b>17 616</b>	<b>18 896</b>

Source : Audiens

Lecture : 17 781 entreprises des champs du spectacle déclarent en 2021 employer au moins un salarié permanent (en CDD du droit commun ou en CDI)

### Poids des employeurs de permanents sur le nombre total d'employeurs :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1 - Champs du spectacle	51%	54%	52%	51%	51%	51%
2 - Autres champs du spectacle	97%	97%	98%	98%	98%	99%
<b>Total dédoublonné</b>	<b>53%</b>	<b>55%</b>	<b>54%</b>	<b>52%</b>	<b>52%</b>	<b>52%</b>

Source : Audiens

Lecture : 51 % des entreprises des champs du spectacle déclarent employer au moins un salarié permanent (en CDD du droit commun ou en CDI) en 2021

<sup>5</sup> Employeurs de permanents : entreprises qui déclarent au moins 1 salarié « permanent » dans l'année (salarié en CDD de droit commun ou en CDI).

**Evolution annuelle des employeurs de permanents de 2010 à 2021 (en %)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Champs du spectacle		2,0%	1,7%	3,4%	3,3%	4,3%
2 - Autres champs du spectacle		-0,2%	2,6%	0,0%	0,0%	0,2%
<b>Total dédoublonné</b>		<b>1,8%</b>	<b>1,8%</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,1%</b>	<b>4,0%</b>
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1 - Champs du spectacle	2,0%	7,9%	-0,6%	-0,2%	-1,6%	7,6%
2 - Autres champs du spectacle	0,9%	2,1%	2,2%	-0,6%	-2,0%	2,0%
<b>Total dédoublonné</b>	<b>2,0%</b>	<b>7,5%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-1,6%</b>	<b>7,3%</b>

Source : Audiens

**1.2. Evolution du nombre d'employeurs par champ détaillé**

Entre 2019 et 2021, si l'on compare les chiffres avant et juste après l'année de crise sanitaire de 2020, même si l'année 2021 reste perturbée par les restrictions sanitaires, le nombre d'employeurs a augmenté de façon significative dans certains champs du secteur audiovisuel (production audiovisuelle, production de films d'animation, prestations techniques pour le spectacle enregistré et radiodiffusion). Les membres de la sous-commission sont plus réservés pour interpréter la hausse indiquée dans le secteur de l'édition phonographique.

A l'inverse, l'édition musicale voit une baisse du nombre d'employeurs assez importante (- 22 %), ainsi que les autres hors champs dans le secteur « hors champs du spectacle ». Les chiffres « Guso » de cette partie ne sont pas commentés.

		2018	2019	2020	2021	Evolution 2019/2021
<b>1 - Champs du spectacle</b>	Presta. Techniques - Sp. vivant	1 081	1 109	1 084	1 127	2%
	Spectacle vivant privé	10 392	10 612	10 154	10 883	3%
	Spectacle vivant public	10 223	10 406	10 225	10 794	4%
	Production audiovisuelle	5 010	5 262	5 346	5 913	12%
	Production cinématographique	2 346	2 328	2 213	2 329	0%
	Edition phonographique	1 352	1 487	1 513	1 789	20%
	Presta. Techniques - Sp. enregistré	785	804	828	882	10%
	Radiodiffusion	644	658	672	721	10%
	Télédiffusion	160	156	149	155	-1%
<b>2 - Autres champs du spectacle</b>	Production de films d'animation	397	421	439	474	13%
	Distribution cinématographique	169	160	153	159	-1%
	Edition musicale	94	89	80	69	-22%
<b>3 - Hors champs du spectacle</b>	Exploitation cinématographique	889	893	884	904	1%
	GUSO	79 144	59 470	28 790	35 974	-40%
	Autres hors champs	1 178	1 140	830	838	-26%

Source : Audiens

## 2. Répartition des employeurs

### 2.1 Répartition des employeurs de salariés intermittents du spectacle par secteur d'activité

#### Les employeurs, les salariés, la masse salariale, les heures et les contrats de travail en 2021

Indicateurs :	Secteurs professionnels				Hors secteurs professionnels				Ensemble			
	2019	2020	2021	Évolution 19-21	2019	2020	2021	Évolution 19-21	2019	2020	2021	Évolution 19-21
Nombre d'employeurs	29 345	27 615	29 715	1,3%	80 244	38 183	51 132	-69,3%	109 484	65 722	80 775	-26,2%
Nombre de salariés	257 774	227 278	270 431	4,9%	74 172	51 885	62 371	-15,9%	276 384	241 813	285 605	3,3%
Masse salariale (en millions d'euros)	2 374	1 661	2 310	-2,7%	157	66	100	-36,3%	2 531	1 727	2 410	-4,8%
Volume d'heures (en milliers)	102 607	68 650	95 727	-6,7%	9 831	4 365	6 463	-34,3%	112 438	73 016	102 190	-9,1%
Nombre de contrats de travail (en milliers)	3 899	2 364	3 369	-13,6%	626	250	373	-40,4%	4 525	2 614	3 742	-17,3%

**Source :** Pôle Emploi - AEM, DUS - Champ France entière + Monaco - Données brutes, « *L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2021* », Statistiques et indicateurs, Oct. 2022, n°22.033

En 2021, on dénombre 29 715 employeurs dans les secteurs professionnels, et 51 132 employeurs dans le champ « hors secteurs professionnels ». Le périmètre hors secteurs professionnels concentre 63,3 % des employeurs mais réalise moins de 6 % de l'activité totale en termes d'heures travaillées ou de masse salariale.

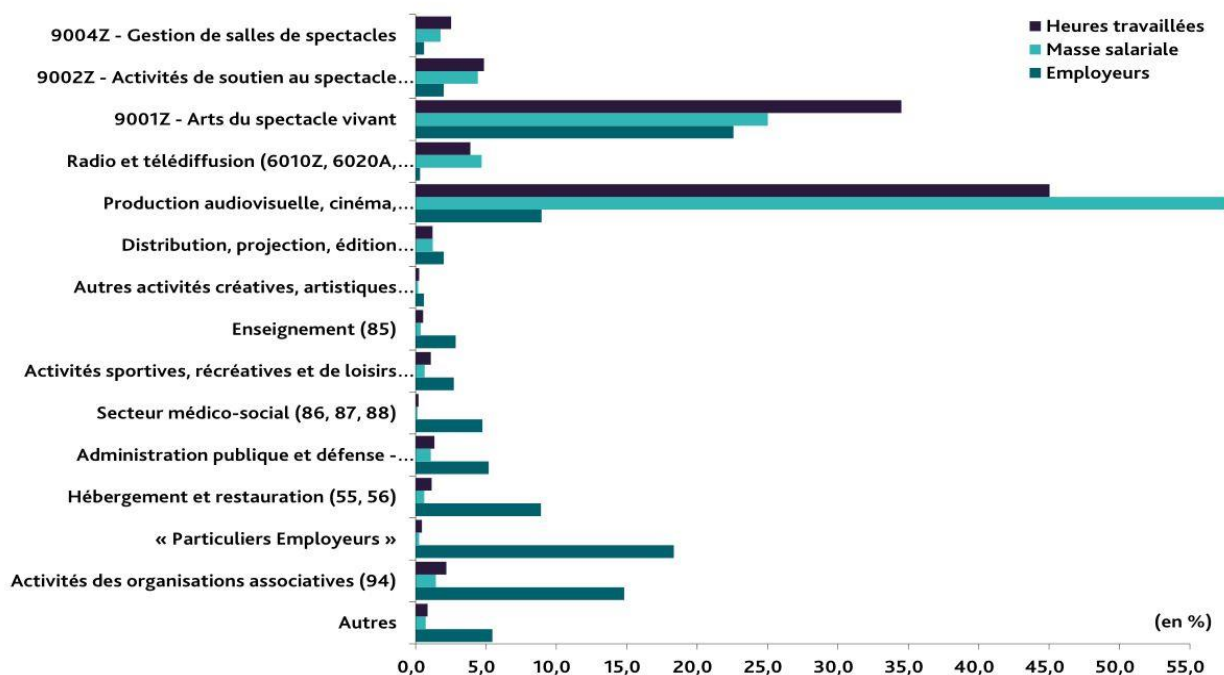
#### Secteurs professionnels

Entre 2019 et 2021, malgré la baisse constatée en 2020, le nombre d'employeurs se maintient (+ 1,3 %) et le nombre de salariés intermittents augmente de près de 5 %. La masse salariale accuse une baisse marquée en 2020 mais reprend fortement à la hausse dès 2021 en cohérence avec le nombre d'heures, sans revenir au niveau d'avant-crise de 2019 (-2,7% de masse salariale). Le rapport heures/contrat reste stable entre 2019 et 2021.

#### Hors secteurs professionnels

Avec une reprise relative en 2021, on note une baisse marquée du nombre d'employeurs (- 69,3 %) comme du nombre de salariés intermittents (- 15,9 %) entre 2019 et 2021. En ce qui concerne la masse salariale (- 36,3 %) et le volume d'heures (- 34,3 %) et malgré la reprise constatée, leurs niveaux en 2021 restent bien inférieurs à ceux constatés en 2019, avant la crise sanitaire.

## Répartition des employeurs, de la masse salariale et des heures travaillées par secteur d'activité en 2021



Source : Pôle Emploi - AEM, DUS - Champ France entière + Monaco - Données brutes, « *L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2021* », Statistiques et indicateurs, Oct. 2022, n°22.033

Champ : employeurs des intermittents du spectacle ayant travaillé au moins une heure dans le champ relevant des annexes 8 et 10

La production audiovisuelle est caractérisée par un nombre d'employeurs relativement faible, comparativement au spectacle vivant, mais qui concentre pour autant plus de la moitié de la masse salariale et près de la moitié des heures travaillées des intermittents du spectacle.

## 2.2 Répartition des entreprises selon le statut juridique

Le nombre d'associations dans les « Champs du spectacle » est passé de 18 489 en 2016 à 20 050 en 2021, avec une part relativement stable dans ce secteur (environ 60 % en 2016 et 57 % en 2021).

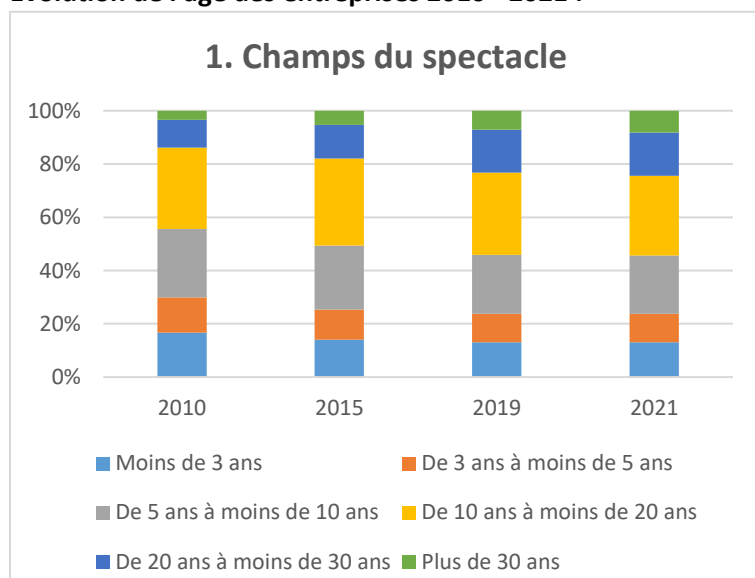
### Ensemble des employeurs par statut juridique de 2016 à 2021 (données brutes)

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>1 - Champs du spectacle</b>	Associations	18 489	18 527	18 861	19 292	18 784	20 050
	Autres statuts <sup>6</sup>	1 400	1 465	1 479	1 449	1 337	1 441
	Secteur public et parapublic <sup>7</sup>	168	178	171	134	147	172
	Sociétés commerciales	10 689	11 266	11 786	12 272	12 251	13 291
<b>2 - Autres champs du spectacle</b>	Associations	314	317	325	317	316	323
	Autres statuts	68	71	68	65	57	58
	Secteur public et parapublic	1	3	4	4	5	4
	Sociétés commerciales	732	740	756	759	741	749
<b>3 - Hors champs du spectacle</b>	Associations	569	685	539	538	387	392
	Autres statuts	116	173	106	90	85	95
	GUSO	81 230	78 484	79 144	59 470	28 790	35 974
	Secteur public et parapublic	13	19	13	8	8	12
	Sociétés commerciales	406	894	520	504	350	339

Source : AUDIENS

## 3. Evolution de l'âge des entreprises dans les champs du spectacle

### Evolution de l'âge des entreprises 2010 - 2021 :



L'évolution de l'âge des entreprises semble illustrer une certaine pérennité des entreprises dans les « Champs du spectacle ». En 2021, 54 % des entreprises ont plus de 10 ans d'ancienneté, alors qu'elles étaient 44 % en 2010. Les entreprises de plus de 30 ans d'existence représentent 8 % des employeurs en 2021, contre 3 % en 2010.

Source : Audiens

<sup>6</sup> Pour les formes juridiques « autres statuts », les plus représentées sont : EURL (SARL unipersonnelle), Entrepreneur individuel, Personnes morales de droit étranger, Personne morale et organisme soumis au droit administratif, Artisan-commerçant.

<sup>7</sup> Référencés dans les fichiers Audiens : « EPCC, EPIC, PUBLIC, REGIE »

### III. LA MASSE SALARIALE

#### 1. Evolution de la masse salariale globale<sup>8</sup>

##### 1.1 Masse salariale par grand périmètre

Dans le périmètre d'Audiens, la masse salariale totale déclarée, en euros constants, est de 6 286 millions d'euros en 2021, dont 94 % est déclarée par les employeurs des « Champs du spectacle ».

A périmètre constant, la masse salariale des « Champs du spectacle » augmente de 3,1 % entre 2016 et 2019, et rattrape la baisse due à la crise sanitaire en 2020 avec une légère augmentation de 0,2 % entre 2019 et 2021. A l'inverse, la masse salariale diminue de près de 20 % dans les « autres champs du spectacle » entre 2019 et 2021.

##### Masse salariale<sup>9</sup> en millions d'euros constants<sup>10</sup> par grand périmètre et évolution 2016/2021

	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
1 - Champs du spectacle	4 004	4 083	4 295	4 618	4 847	4 974		
2 - Autres champs du spectacle	288	285	283	281	291	294		
3 - Hors champs du spectacle	199	198	191	184	181	177		
<b>Total</b>	<b>4 491</b>	<b>4 566</b>	<b>4 768</b>	<b>5 084</b>	<b>5 319</b>	<b>5 445</b>		

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2016-2019	Evolution 2019-2021
1 - Champs du spectacle	5 246	5 831	5 884	5 907	5 164	5 920	13%	0%
2 - Autres champs du spectacle	303	313	313	316	231	253	4%	-20%
3 - Hors champs du spectacle	175	177	169	180	85	113	3%	-37%
<b>Total</b>	<b>5 724</b>	<b>6 320</b>	<b>6 367</b>	<b>6 403</b>	<b>5 479</b>	<b>6 286</b>	<b>12%</b>	<b>-2%</b>

Source : Audiens

<sup>8</sup> Permanents et intermittents

<sup>9</sup> Toutes les composantes de la rémunération et les indemnités d'activité partielles sont prises en compte. L'allocation de retour à l'emploi et les congés spectacles ne sont pas comptabilisés.

<sup>10</sup> Les données d'Audiens en euros constants permettent de corriger les effets artificiels de l'inflation, sur la base de l'inflation indiquée par l'INSEE depuis 2010 (année de référence).

**Evolution annuelle de la Masse salariale en euros constants – à périmètre constant<sup>11</sup>**

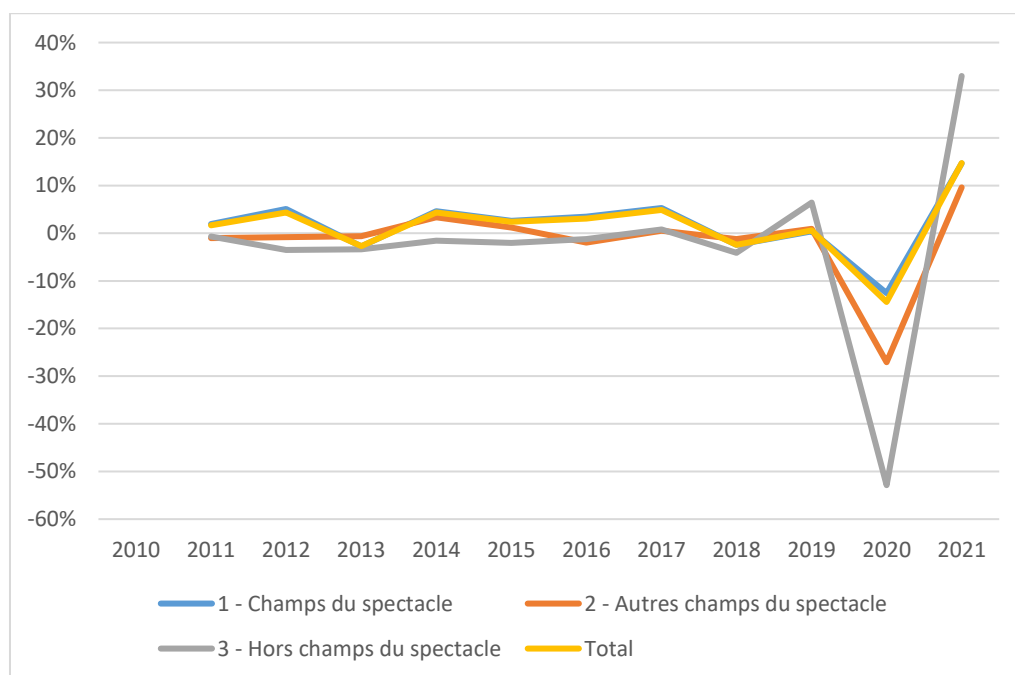
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Champs du spectacle		2,0%	5,1%	-2,8%	4,6%	2,6%
2 - Autres champs du spectacle		-1,1%	-0,8%	-0,6%	3,4%	1,2%
3 - Hors champs du spectacle		-0,7%	-3,5%	-3,4%	-1,6%	-2,1%
<b>Total</b>		<b>1,6%</b>	<b>4,4%</b>	<b>-2,7%</b>	<b>4,3%</b>	<b>2,4%</b>

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2016-2019	Evolution 2019-2021
1 - Champs du spectacle	3,5%	5,3%	-2,4%	0,4%	-12,6%	14,6%	<b>3,1%</b>	<b>0,2%</b>
2 - Autres champs du spectacle	-2,0%	0,5%	-1,3%	0,9%	-27,1%	9,6%	<b>0,2%</b>	<b>-20,1%</b>
3 - Hors champs du spectacle	-1,2%	0,8%	-4,1%	6,5%	-52,9%	33,0%	<b>2,9%</b>	<b>-37,3%</b>
<b>Total</b>	<b>3,0%</b>	<b>4,9%</b>	<b>-2,4%</b>	<b>0,6%</b>	<b>-14,4%</b>	<b>14,7%</b>	<b>2,9%</b>	<b>-1,8%</b>

Source : Audiens

Lecture : entre 2020 et 2021, la masse salariale dans les champs du spectacle a augmenté de 14,6 %.

**Graphique de l'évolution de la masse salariale en euros constants – à périmètre constant**



Source : Audiens

<sup>11</sup> Les données d'Audiens à périmètre constant sont corrigées des effets artificiels d'augmentations dus à l'évolution des réglementations Agirc/Arrco.



**1.2 Masse salariale par champ détaillé**

A euros constants, on constate dans les « Champs du spectacle » :

- pour le spectacle vivant, une reprise en 2021 sans toutefois retrouver les niveaux d'avant-crise (2019) : pour les prestations techniques, le niveau est proche de celui de 2016, et pour le spectacle vivant privé, le niveau de la masse salariale s'apparente au niveau de 2013. Le spectacle vivant public a quant à lui retrouve son niveau de 2018 (plus élevé que 2019).

- pour l'audiovisuel, la reprise est plus marquée pour la production audiovisuelle, les prestations techniques, la production de films d'animation et l'édition phonographique qui dépassent les niveaux antérieurs (pour la production cinématographique également dans une moindre mesure).

A périmètre constant, ces effets de la crise sanitaire sont confirmés par des baisses importantes des niveaux de masse salariale déclarés entre 2019 et 2021 dans les secteurs des prestations techniques du spectacle vivant, du spectacle vivant privé, de l'exploitation cinématographique et du « Hors champs du spectacle ».

**Masse salariale en millions d'euros constants par champ détaillé**

		2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>1 - Champs du spectacle</b>	Presta. Techniques - Sp. vivant	150	154	168	169	170	187
	Spectacle vivant privé	424	426	436	453	465	478
	Spectacle vivant public	821	826	873	930	934	937
	Production audiovisuelle	764	822	869	889	940	940
	Production cinématographique	383	393	370	374	346	361
	Edition phonographique	42	42	69	68	84	86
	Presta. Techniques - Sp. enregistré	360	362	358	347	355	358
	Radiodiffusion	215	216	234	229	233	234
	Télédiffusion	770	757	816	1 045	1 207	1 254
	Production de films d'animation	76	86	103	116	114	138
<b>2 - Autres champs du spectacle</b>	Distribution cinématographique	80	80	80	79	85	85
	Edition musicale	4	4	4	4	4	4
	Exploitation cinématographique	204	201	198	198	201	205
<b>3 - Hors champs du spectacle</b>	GUSO	129	128	128	127	125	123
	Autres hors champs	70	70	63	57	56	55

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>1 - Champs du spectacle</b>	Presta. Techniques - Sp. vivant	211	253	269	286	154	204
	Spectacle vivant privé	487	547	578	603	357	445
	Spectacle vivant public	968	1 015	1 033	1 013	876	1 032
	Production audiovisuelle	979	1 080	1 129	1 171	1 066	1 282
	Production cinématographique	402	425	387	378	319	422
	Edition phonographique	102	93	127	128	127	140
	Presta. Techniques - Sp. enregistré	366	445	467	478	475	521
	Radiodiffusion	229	429	363	356	348	360
	Télédiffusion	1 341	1 349	1 346	1 289	1 245	1 280

	Production de films d'animation	162	196	185	205	198	232
<b>2 - Autres champs du spectacle</b>	Distribution cinématographique	90	89	89	84	83	89
	Edition musicale	4	6	6	6	6	7
	Exploitation cinématographique	209	218	218	226	142	157
<b>3 - Hors champs du spectacle</b>	GUSO	124	123	126	136	57	86
	Autres hors champs	51	53	44	44	28	27

Source : Audiens

### Evolution annuelle de la Masse salariale en euros constants par champ détaillé – à périmètre constant<sup>12</sup>

		2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>1 - Champs du spectacle</b>	Presta. Techniques - Sp. vivant		2,5%	9,1%	0,7%	0,3%	10,3%
	Spectacle vivant privé		0,4%	2,5%	3,8%	2,8%	2,8%
	Spectacle vivant public		0,6%	5,6%	6,6%	0,4%	0,4%
	Production audiovisuelle		7,6%	5,4%	2,3%	5,7%	0,0%
	Production cinématographique		2,7%	-5,8%	0,8%	-7,3%	4,3%
	Edition phonographique		-1,4%	65,7%	-0,6%	-0,5%	2,4%
	Presta. Techniques - Sp. enregistré		0,4%	-1,1%	-2,9%	2,2%	0,9%
	Radiodiffusion		0,4%	8,2%	-2,2%	1,8%	0,5%
	Télédiffusion		-1,7%	7,7%	-26,3%	15,5%	3,9%
	Production de films d'animation		13,9%	19,7%	12,2%	-1,6%	21,6%
<b>2 - Autres champs du spectacle</b>	Distribution cinématographique		-0,3%	0,3%	-1,8%	8,1%	-0,6%
	Edition musicale		8,0%	0,0%	5,8%	-4,3%	-2,6%
	Exploitation cinématographique		-1,5%	-1,3%	-0,3%	1,6%	2,0%
<b>3 - Hors champs du spectacle</b>	GUSO		-0,8%	0,0%	-0,2%	-1,5%	-2,2%
	Autres hors champs		-0,5%	-9,9%	-9,7%	-1,9%	-1,8%

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2019/2016	Evolution 2019/2021
<b>1 - Champs du spectacle</b>	Presta. Techniques - Sp. vivant	1,4%	8,6%	0,1%	6,2%	-46,2%	32,3%	15,40%	-28,80%
	Spectacle vivant privé	0,6%	9,0%	4,0%	4,3%	-40,8%	24,7%	18,20%	-26,20%
	Spectacle vivant public	1,4%	2,9%	0,9%	-1,9%	-13,5%	17,9%	1,80%	2,00%
	Production audiovisuelle	2,6%	4,2%	3,2%	3,7%	-8,9%	20,3%	11,50%	9,50%
	Production cinématographique	9,6%	5,0%	-9,7%	-2,4%	-15,7%	32,5%	-7,50%	11,80%
	Edition phonographique	15,1%	-28,0%	26,3%	1,0%	-1,4%	10,7%	-8,20%	9,10%
	Presta. Techniques - Sp. enregistré	0,1%	-2,0%	0,6%	2,4%	-0,5%	9,7%	0,90%	9,10%
	Radiodiffusion	-7,3%	79,6%	-15,9%	-2,0%	-2,3%	3,6%	47,90%	1,20%
	Télédiffusion	6,2%	-4,1%	-8,4%	-4,2%	-3,4%	2,8%	-15,90%	-0,70%
	Production de films d'animation	15,8%	20,5%	-6,0%	10,7%	-3,5%	17,5%	25,40%	13,30%

<sup>12</sup> Correction des effets artificiels de variation des permanents

<b>2 - Autres champs du spectacle</b>	Distribution cinématographique	-1,1%	-3,2%	-1,3%	-5,2%	-1,5%	7,6%	-9,50%	5,90%
	Edition musicale	-7,6%	53,7%	-11,8%	0,7%	-4,4%	6,4%	36,50%	1,70%
	Exploitation cinématographique	-2,2%	1,1%	-1,0%	3,4%	-37,2%	10,9%	3,60%	-30,30%
<b>3 - Hors champs du spectacle</b>	GUSO	1,3%	-0,9%	2,0%	8,5%	-58,1%	51,1%	9,70%	-36,70%
	Autres hors champs	-6,9%	5,0%	-18,2%	0,7%	-36,7%	-4,1%	-13,50%	-39,30%

Source : Audiens

### **1.3 Poids des entreprises du champ spectacle selon la masse salariale**

En 2021, sur les 34 941 employeurs exerçant une activité dans les 9 champs du spectacle, les 215 premiers concentrent 50 % de la masse salariale totale.

#### **Classement des entreprises selon leurs masses salariales en 2021 (9 champs spectacle) :**

	<b>Part sur le nombre total d'entreprises des 9 champs spectacles<sup>13</sup></b>	<b>Poids masse salariale</b>
10 premières entreprises	0,0003%	22,1%
50 premières entreprises	0,1%	34,8%
215 premières entreprises	0,6%	50,0%
1 509 premières entreprises	4,3%	75,0%
2 258 premières entreprises	6,5%	80,0%
5 678 premières entreprises	16,3%	90,0%

Source : Audiens

*Lecture : les 10 premières entreprises classées par Masse salariale concentrent 22 % de la masse salariale totale.*

<sup>13</sup> Dans les 9 champs du spectacle, selon les données d'Audiens, on dénombre 34 941 employeurs en 2021.

## 2. Evolution de la masse salariale par type de contrats

A périmètre constant dans les « champs du spectacle » :

- la masse salariale des CDI augmente légèrement de 2016 à 2019 (+ 0,3 %). Avec une augmentation de + 0,90 % entre 2019 et 2021 ; la masse salariale des CDI rattrape le niveau d'avant-crise sanitaire de 2020. A l'inverse, le nombre de personnes déclarées en CDI enregistre une baisse de - 7,30 % entre 2016 et 2019, puis une augmentation de 2,8 % entre 2019 et 2021.

- la masse salariale des CDD d'usage augmente de 9,40% entre 2016 et 2019, puis baisse légèrement entre 2019 et 2021 (- 0,70 %). Le nombre de personnes déclarées en CDD d'usage augmente quant à lui de + 9,60 % entre 2016 et 2019 et de 1 % entre 2019 et 2021.

### Répartition de la masse salariale en millions d'euros constants selon le type de contrats de travail

		2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Champs du spectacle	CDI	1 796	1 799	1 999	2 332	2 576	2 711
	CDD <sup>14</sup>	367	365	388	382	353	320
	CDDU	1 796	1 876	1 862	1 863	1 873	1 898
	Pigistes <sup>15</sup>	45	43	46	41	45	44
2 - Autres champs du spectacle	CDI	244	239	241	241	252	262
	CDD	42	43	40	38	36	29
	CDDU	2	3	3	2	2	2
	Pigistes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
3 - Hors champs du spectacle	CDDU	199	198	191	184	181	177
<b>Total</b>	<b>CDI</b>	<b>2 040</b>	<b>2 038</b>	<b>2 239</b>	<b>2 573</b>	<b>2 828</b>	<b>2 973</b>
	<b>CDD</b>	<b>409</b>	<b>408</b>	<b>427</b>	<b>419</b>	<b>389</b>	<b>350</b>
	<b>CDDU</b>	<b>1 998</b>	<b>2 077</b>	<b>2 055</b>	<b>2 050</b>	<b>2 057</b>	<b>2 078</b>
	<b>Pigistes</b>	<b>45</b>	<b>43</b>	<b>46</b>	<b>42</b>	<b>45</b>	<b>44</b>

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
1 - Champs du spectacle	CDI	2 901	3 331	3 358	3 362	3 161	3 391
	CDD	326	296	326	327	263	320
	CDDU	1 970	2 150	2 138	2 156	1 681	2 141
	Pigistes	49	54	62	62	58	68
2 - Autres champs du spectacle	CDI	278	290	288	290	219	237
	CDD	23	20	25	26	11	14
	CDDU	2	2	1	1	1	1
	Pigistes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
3 - Hors champs du spectacle	CDDU	175	177	169	180	85	113
<b>Total</b>	<b>CDI</b>	<b>3 179</b>	<b>3 621</b>	<b>3 646</b>	<b>3 651</b>	<b>3 380</b>	<b>3 628</b>
	<b>CDD</b>	<b>349</b>	<b>316</b>	<b>350</b>	<b>353</b>	<b>274</b>	<b>335</b>
	<b>CDDU</b>	<b>2 147</b>	<b>2 329</b>	<b>2 308</b>	<b>2 337</b>	<b>1 767</b>	<b>2 255</b>
	<b>Pigistes</b>	<b>50</b>	<b>54</b>	<b>62</b>	<b>62</b>	<b>58</b>	<b>68</b>

Source : Audiens

<sup>14</sup> La mention « CDD » vise les contrats à durée déterminée de droit commun.

<sup>15</sup> Embauchés majoritairement par les entreprises de l'audiovisuel (journalistes).

**Evolution de la masse salariale en euros constants et à périmètre constant :**

		2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Champs du spectacle	CDI		0,1%	11,0%	-3,9%	9,8%	5,2%
	CDD		-0,7%	6,2%	-9,8%	-7,8%	-9,1%
	CDDU		4,4%	-0,7%	0,1%	0,5%	1,3%
	Pigistes		-3,2%	6,6%	-9,9%	8,5%	-1,6%
2 - Autres champs du spectacle	CDI		-1,9%	0,6%	0,2%	4,6%	3,9%
	CDD		1,9%	-7,2%	-4,9%	-3,6%	-18,8%
	CDDU		33,3%	-18,8%	-9,8%	-11,3%	14,6%
	Pigistes		176,3%	-34,3%	12,9%	-5,1%	-1,7%
3 - Hors champs du spectacle	CDDU		-0,7%	-3,5%	-3,4%	-1,6%	-2,1%
<b>Total</b>	<b>CDI</b>		<b>-0,1%</b>	<b>9,7%</b>	<b>-3,5%</b>	<b>9,3%</b>	<b>5,1%</b>
	<b>CDD</b>		<b>-0,4%</b>	<b>4,8%</b>	<b>-9,4%</b>	<b>-7,4%</b>	<b>-10,1%</b>
	<b>CDDU</b>		<b>4,0%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>0,3%</b>	<b>1,1%</b>
	<b>Pigistes</b>		<b>-3,0%</b>	<b>6,5%</b>	<b>-9,8%</b>	<b>8,5%</b>	<b>-1,6%</b>

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2016/2019	Evolution 2019/2021
1 - Champs du spectacle	CDI	4,1%	5,0%	-4,5%	0,1%	-6,0%	7,3%	0,30%	0,90%
	CDD	-3,8%	-15,5%	4,2%	0,4%	-19,5%	21,6%	-11,70%	-2,00%
	CDDU	3,8%	9,1%	-0,5%	0,8%	-22,0%	27,3%	9,40%	-0,70%
	Pigistes	11,8%	8,7%	15,8%	0,3%	-6,9%	17,2%	26,20%	9,00%
2 - Autres champs du spectacle	CDI	0,9%	1,7%	-2,3%	0,7%	-24,5%	8,4%	0,10%	-18,10%
	CDD	-25,6%	-16,7%	21,0%	3,3%	-57,0%	30,5%	4,10%	-43,90%
	CDDU	-27,5%	36,8%	-60,9%	-17,0%	-12,6%	47,6%	-55,60%	29,00%
	Pigistes	4,5%	24,8%	-38,9%	-17,0%	-45,6%	-12,4%	-36,60%	-52,30%
3 - Hors champs du spectacle	CDDU	-1,2%	0,8%	-4,1%	6,5%	-52,9%	33,0%	2,90%	-37,30%
<b>Total</b>	<b>CDI</b>	<b>3,8%</b>	<b>4,7%</b>	<b>-4,3%</b>	<b>0,2%</b>	<b>-7,4%</b>	<b>7,3%</b>	<b>0,30%</b>	<b>-0,60%</b>
	<b>CDD</b>	<b>-5,6%</b>	<b>-15,6%</b>	<b>5,2%</b>	<b>0,6%</b>	<b>-22,2%</b>	<b>22,0%</b>	<b>-10,70%</b>	<b>-5,10%</b>
	<b>CDDU</b>	<b>3,3%</b>	<b>8,5%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>1,2%</b>	<b>-24,4%</b>	<b>27,6%</b>	<b>8,90%</b>	<b>-3,50%</b>
	<b>Pigistes</b>	<b>11,8%</b>	<b>8,7%</b>	<b>15,6%</b>	<b>0,2%</b>	<b>-7,0%</b>	<b>17,2%</b>	<b>26,10%</b>	<b>9,00%</b>

Source : Audiens

## IV. LES SALARIES

### 1. Effectif global (en nombre de personnes)

A périmètre constant, entre 2016 et 2021, on constate une hausse de 3,7 % des effectifs salariés. Cette hausse est portée par les champs du spectacle où on note une augmentation des effectifs de 5,4 %. En revanche, les effectifs salariés baissent dans les autres secteurs durant cette même période (- 19,3 % pour les « autres champs du spectacle » et - 5,8 % pour le « hors champs du spectacle »)

Nombre de salariés<sup>16</sup> déclarés au cours d'une année :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Champs du spectacle	332 404	346 798	350 376	363 583	367 801	366 422
2 - Autres champs du spectacle	18 898	18 807	18 433	17 553	18 645	17 858
3 - Hors champs du spectacle	85 951	86 098	84 900	85 523	84 355	81 803
<b>Total dédoublonné</b>	<b>379 161</b>	<b>392 301</b>	<b>393 912</b>	<b>406 859</b>	<b>410 539</b>	<b>407 824</b>
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1 - Champs du spectacle	379 886	409 402	414 736	419 373	362 174	419 378
2 - Autres champs du spectacle	18 149	18 843	18 738	18 793	14 274	15 330
3 - Hors champs du spectacle	81 771	88 022	86 859	90 468	66 410	77 055
<b>Total dédoublonné</b>	<b>420 715</b>	<b>454 108</b>	<b>457 493</b>	<b>462 394</b>	<b>397 942</b>	<b>455 642</b>

Source : Audiens

Evolution des effectifs à périmètre constant<sup>17</sup>

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Entre 2016 et 2021	
1 - Champs du spectacle		4,3%	1,0%	1,0%	1,1%	-0,4%		
2 - Autres champs du spectacle		-0,5%	-2,0%	-4,8%	6,2%	-4,2%		
3 - Hors champs du spectacle		0,2%	-1,4%	0,7%	-1,4%	-3,0%		
<b>Total dédoublonné</b>		<b>3,4%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,8%</b>	<b>-0,7%</b>		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Hausse réelle	Evolution réelle
1 - Champs du spectacle	2,1%	4,8%	-0,6%	1,1%	-13,6%	15,8%	<b>21 439</b>	<b>5,4%</b>
2 - Autres champs du spectacle	-3,3%	0,7%	-2,1%	0,3%	-24,0%	7,4%	<b>-3 675</b>	<b>-19,3%</b>
3 - Hors champs du spectacle	0,0%	7,6%	-1,3%	4,2%	-26,6%	16,0%	<b>-4 716</b>	<b>-5,8%</b>
<b>Total dédoublonné</b>	<b>1,5%</b>	<b>5,1%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>1,1%</b>	<b>-13,9%</b>	<b>14,5%</b>	<b>16 080</b>	<b>3,7%</b>

Source : Audiens

<sup>16</sup> Les effectifs sont dédoublonnés dans chacune des cases. Une personne, même déclarée par plusieurs employeurs, n'est comptabilisée qu'une seule fois. Les totaux sont également dédoublonnés.

<sup>17</sup> Correction des effets artificiels de variation des permanents

## 2. Effectif par type de contrat de travail

Nombre de salariés par type de contrats de travail :

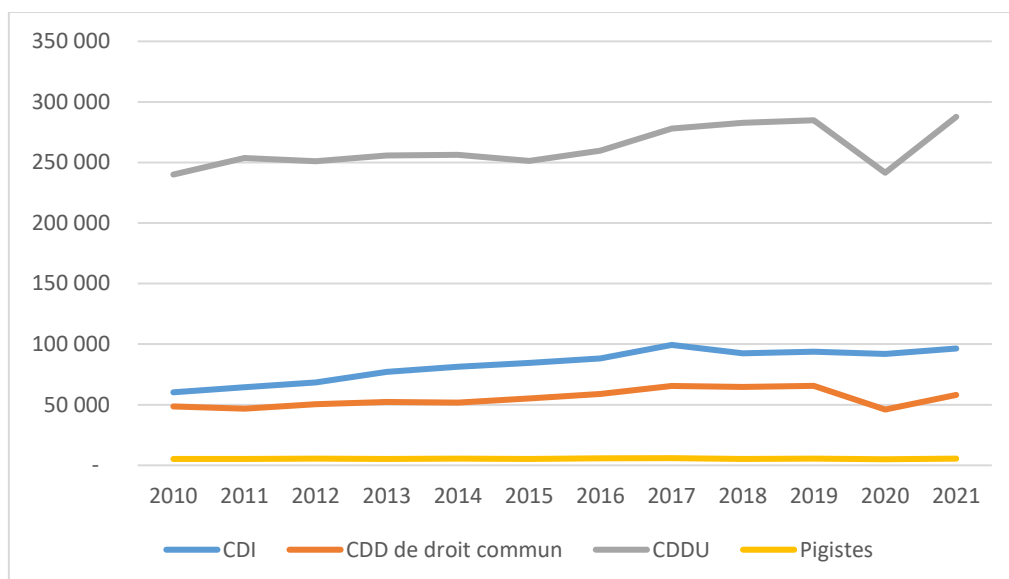
		2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Champs du spectacle <sup>18</sup>	CDI	60 273	64 483	68 543	77 170	81 405	84 544
	CDD	48 551	46 856	50 402	52 191	51 812	55 280
	CDDU	240 053	253 701	251 137	255 816	256 215	251 217
	Pigistes	5 221	5 298	5 435	5 340	5 451	5 174
2 - Autres champs du spectacle	CDI	11 255	11 442	11 570	11 395	11 367	12 009
	CDD	7 153	7 130	6 719	6 506	6 692	6 383
	CDDU	1 526	1 405	1 393	892	1 835	853
	Pigistes	32	66	56	60	57	31
3 - Hors champs du spectacle	CDDU	85 951	86 098	84 900	85 523	84 355	81 803
<b>Total dédoublonné</b>	<b>CDI</b>	<b>71 415</b>	<b>75 819</b>	<b>79 990</b>	<b>88 455</b>	<b>92 633</b>	<b>96 417</b>
	<b>CDD</b>	<b>55 488</b>	<b>53 761</b>	<b>56 907</b>	<b>58 465</b>	<b>58 293</b>	<b>61 459</b>
	<b>CDDU</b>	<b>271 558</b>	<b>283 941</b>	<b>279 790</b>	<b>284 609</b>	<b>284 272</b>	<b>277 670</b>
	<b>Pigistes</b>	<b>5 245</b>	<b>5 354</b>	<b>5 481</b>	<b>5 392</b>	<b>5 501</b>	<b>5 201</b>

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
1 - Champs du spectacle	CDI	88 140	99 390	92 432	93 698	92 026	96 344
	CDD	59 004	65 419	64 677	65 596	46 046	58 114
	CDDU	259 851	278 062	282 839	284 888	241 647	287 667
	Pigistes	5 661	5 913	5 359	5 405	5 016	5 534
2 - Autres champs du spectacle	CDI	12 840	13 239	12 370	12 372	10 762	10 915
	CDD	5 885	6 003	6 836	7 118	3 468	4 672
	CDDU	724	1 007	713	587	504	559
	Pigistes	51	52	48	32	13	25
3 - Hors champs du spectacle	CDDU	81 771	88 022	86 859	90 468	66 410	77 055
<b>Total dédoublonné</b>	<b>CDI</b>	<b>100 787</b>	<b>112 475</b>	<b>104 630</b>	<b>105 835</b>	<b>102 587</b>	<b>106 971</b>
	<b>CDD</b>	<b>64 733</b>	<b>71 217</b>	<b>71 084</b>	<b>71 998</b>	<b>49 238</b>	<b>62 257</b>
	<b>CDDU</b>	<b>285 381</b>	<b>307 383</b>	<b>310 255</b>	<b>313 586</b>	<b>266 169</b>	<b>312 717</b>
	<b>Pigistes</b>	<b>5 710</b>	<b>5 961</b>	<b>5 404</b>	<b>5 433</b>	<b>5 028</b>	<b>5 556</b>

Source : Audiens

<sup>18</sup> Les rapports de branche de la CPNEF SV et de la CPNEF AV fournissent des informations plus détaillées pour chaque branche sur la base des données d'Audiens.

**Evolution du nombre de salariés dans les champs du spectacle (1) par type de contrat :**



Source : Audiens

**Evolution des effectifs à périmètre constant :**

		2016-2019	2019-2021
1 - Champs du spectacle	CDI	-7,30%	2,80%
	CDD de droit commun	0,30%	-11,40%
	CDDU	9,60%	1,00%
	Pigistes	-4,50%	2,40%
2 - Autres champs du spectacle	CDI	-7,90%	-11,80%
	CDD de droit commun	14,40%	-34,40%
	CDDU	-18,90%	-4,80%
	Pigistes	-37,30%	-21,90%
3 - Hors champs du spectacle	CDDU	10,60%	-14,80%
<b>Total dédoublonné</b>	<b>CDI</b>	<b>-7,40%</b>	<b>1,10%</b>
	<b>CDD de droit commun</b>	<b>0,70%</b>	<b>-13,50%</b>
	<b>CDDU</b>	<b>9,90%</b>	<b>-0,30%</b>
	<b>Pigistes</b>	<b>-4,90%</b>	<b>2,30%</b>

Source : Audiens



### 3. Focus « intermittents du spectacle »

#### 3.1. Données Pôle Emploi

##### 3.1.1 Données sur l'emploi intermittent

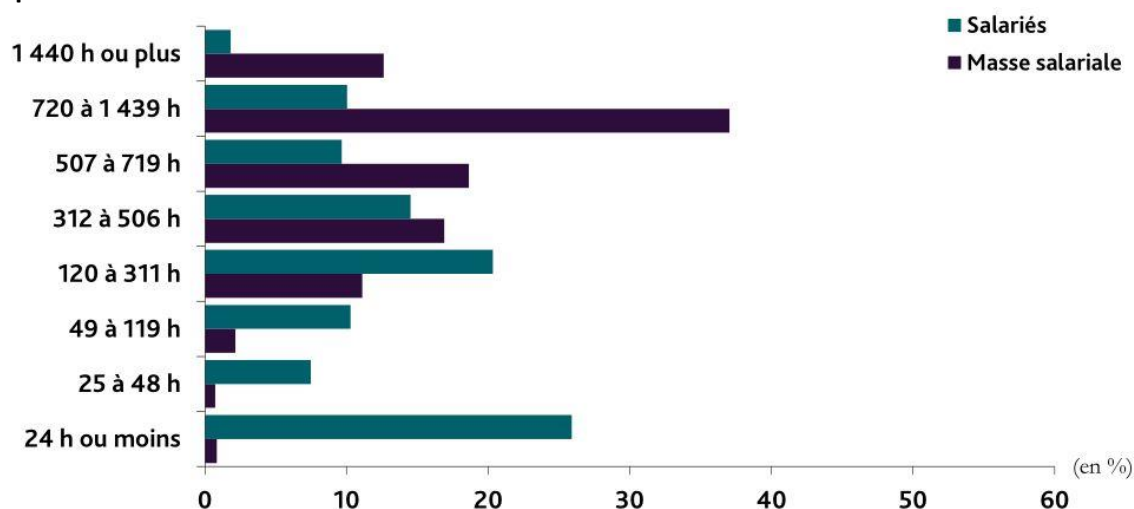
Répartition des salariés<sup>19</sup> et de la masse salariale selon le nombre de contrats réalisés en 2021 :

Nombre de contrats de travail	Effectifs salariés		Masse salariale (en millions d'euros)	
	Nombre	Part (en %)	Montant	Part (en %)
1	74 065	25,9	75	3,1
2	28 732	10,1	81	3,4
3 à 4	30 185	10,6	176	7,3
5 à 9	39 721	13,9	388	16,1
10 à 24	61 468	21,5	770	32,0
25 à 49	38 902	13,6	564	23,4
50 ou plus	12 532	4,4	356	14,8
<b>Total</b>	<b>285 605</b>	<b>100,0</b>	<b>2410</b>	<b>100,0</b>

Source : Pôle Emploi - AEM, DUS - Champ France entière + Monaco - Données brutes, « L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2021 », Statistiques et indicateurs, Oct. 2022, n° 22.033

En 2021, un quart des intermittents du spectacle ayant travaillé au moins une heure ont un seul contrat de travail sur l'année et seuls 4,4 % cumulent 50 contrats et plus.

Répartition des salariés et de la masse salariale selon les heures travaillées en 2021 :



Source : Pôle Emploi - AEM, DUS - Champ France entière + Monaco - Données brutes, « L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2021 », Statistiques et indicateurs, Oct. 2022, n° 22.033

<sup>19</sup> Dans les données de Pôle Emploi, le terme « salariés » vise tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle engagés en CDD, notamment CDDU, qui ont travaillé au moins 1h au cours de l'année pour un ou des employeurs relevant du champ des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage. Cette définition est donc plus large que celle d'allocataires qui visent les salariés indemnisés par Pôle Emploi qui remplissent les conditions spécifiques prévues aux annexes 8 et 10 du règlement général d'assurance chômage.

Au cours de l'année 2021, en ce qui concerne le nombre d'heures enregistrées par Pôle Emploi, ils sont plus d'un quart à travailler 24 heures ou moins sur l'année en tant qu'intermittents du spectacle. La part de ceux qui cumulent au moins 507 heures et qui sont en conséquence susceptibles d'obtenir l'ouverture d'un droit à l'assurance chômage au titre des annexes 8 et 10 s'élève à 29,6 % de l'ensemble des intermittents du spectacle ayant travaillé au moins une heure dans le champ d'application de ces annexes.

**Répartition des salariés intermittents du spectacle<sup>20</sup> selon l'emploi principal occupé<sup>21</sup> :**

Déclinaison France	2019		2020		2021	
	nb salariés	part (%)	nb salariés	part (%)	nb salariés	part (%)
<b>ARTISTES</b>	167 218	60,5	141 506	58,5	175 675	61,5
Artistes chorégraphiques	10 749	3,9	9 291	3,8	10 470	3,7
Artistes de cirque, artistes visuels	4 756	1,7	4 359	1,8	4 992	1,7
Artistes de la musique et du chant	75 048	27,2	59 510	24,6	68 691	24,1
Artistes dramatiques	31 890	11,5	29 025	12,0	33 232	11,6
Autres emplois artistiques	44 775	16,2	39 321	16,3	58 290	20,4
<b>TECHNICIENS</b>	109 084	39,5	100 256	41,5	109 863	38,5
Personnels administratifs	13 217	4,8	12 575	5,2	13 638	4,8
Techniciens costumes, coiffure, maquillage	5 258	1,9	4 828	2,0	5 389	1,9
Techniciens plateaux, machinerie, décors	24 592	8,9	20 319	8,4	22 780	8,0
Techniciens réalisation, régie	17 808	6,4	17 105	7,1	19 461	6,8
Techniciens son, éclairage, vidéo, image	38 779	14,0	36 544	15,1	39 409	13,8
Autres emplois techniques	9 430	3,4	8 885	3,7	9 186	3,2
<b>AUTRES EMPLOIS</b>	82	0,0	51	0,0	67	0,0
<b>TOTAL France</b>	<b>276 384</b>	<b>100,0</b>	<b>241 813</b>	<b>100,0</b>	<b>285 605</b>	<b>100,0</b>
<b>Evolution France A / A-1 (en %)</b>			<b>-12,5</b>		<b>+18,1</b>	
			Evolution France 2021 / 2019		<b>+3,3</b>	

Source : Pôle emploi - DUS AEM - Champ France entière + Monaco - Données brutes

En 2021, six intermittents sur dix occupent un métier d'artiste. Les artistes de la musique et du chant sont les plus nombreux. Du côté des techniciens, ce sont les techniciens son, éclairage, vidéo, image qui détiennent la part la plus importante (13,8 %).

La catégorie « *autres emplois artistiques* » correspond pour 80 % à des emplois d'artiste de complément, acteur de complément, figurant. Les 20 % restants correspondent à des libellés de métier trop génériques qui ne peuvent pas être classés dans une catégorie spécifique d'artistes (exemple typique = « artiste » sans précision).

<sup>20</sup> Cf. la définition en note de bas de page n°14.

<sup>21</sup> L'emploi principal est déterminé en se fondant sur les rémunérations maximales perçues par les salariés au titre de leurs différents emplois.

### 3.1.2 Données sur les allocataires

#### Évolution du nombre d'indemnisés et du montant journalier moyen au 31 décembre entre 2016 et 2021

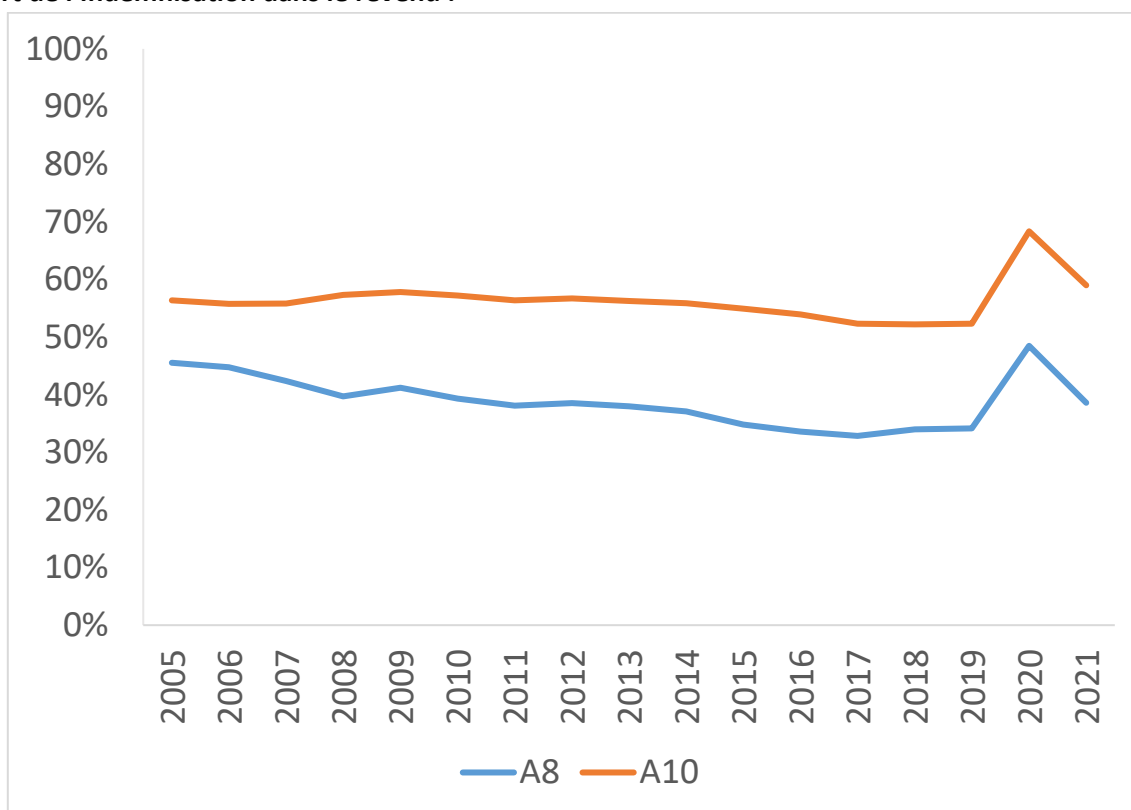
	Annexe 8	Annexe 10	Ensemble	Part de l'annexe 10	Montant journalier moyen
2016	48 739	44 653	93 392	47,8%	56,9 €
2017	47 436	48 700	96 136	50,7%	56,1 €
2018	48 840	51 445	100 285	51,3%	56,5 €
2019	50 503	54 556	105 059	51,9%	56,5 €
2020	57 386	62 011	119 397	51,9%	56,7 €
2021	58 485	62 733	121 218	51,8%	58,2 €
Évolution 2020/2021	1,9%	1,2%	1,5%	- 0,1 point	2,6%
	1 099	722	1 821		1,5 €

Source : Pôle emploi - Fichier national des allocataires, « *Les allocataires indemnisés au titre des Annexes 8 et 10 en 2021* », Statistiques et indicateurs, Janv. 2023, n° 23.002

Au 31 décembre 2021, le nombre total des intermittents du spectacle indemnisés s'élève à 121 218 avec une augmentation de 1,5 % par rapport à la même période de l'année précédente. On note par ailleurs une quasi-parité entre les artistes et les techniciens.

Le montant journalier moyen à la fin de l'année 2021 est de 58 euros soit une augmentation de 2,6 % par rapport à celui constaté au 31 décembre 2020.

#### Part de l'indemnisation dans le revenu :



Source : FNA, calculs Unédic

Champ : allocataires indemnisables en annexes 8 ou 10 en ARE/AREF

Avec la baisse de l'activité suite à la crise sanitaire liée à la Covid 19, on note un pic de la part des indemnités de chômage dans le revenu des intermittents du spectacle. Les techniciens et les artistes ont vu ainsi passer la part qu'occupe l'indemnisation chômage dans leur revenu de 34 % et 52 % en 2019 à respectivement 48 % et 68 % en 2020. En 2021, la part se rapproche du niveau d'avant-crise avec respectivement 39 % pour les techniciens et 59% pour les artistes.

### Ouvertures de droits dans les annexes 8 et 10 entre 2014 et 2021

	Annexe 8		Annexe 10		Ensemble	
	Effectif	Affiliation moyenne	Effectif	Affiliation moyenne	Effectif	Affiliation moyenne
2014	48 322	725	49 160	638	97 482	681
2015	48 073	736	49 143	647	97 216	691
2016	46 688	754	49 143	659	97 726	704
2017	51 299	840	54 201	717	105 500	776
2018	57 166	861	57 436	718	114 602	789
2019	59 204	852	60 461	713	119 665	782
2020	20 697	869	19 124	734	39 821	804
2021	34 787	1021	39 669	892	74 456	952
Évolution 2020-2021	68,1%	17,5%	107,4%	21,6%	87,0%	18,5%
	14 090	152	20 545	159	34 635	149

Source : Pôle emploi - Fichier national des allocataires, « *Les allocataires indemnités au titre des Annexes 8 et 10 en 2021* », Statistiques et indicateurs, Janv. 2023, n° 23.002

En 2021, 74 500 ouvertures de droits ont été dénombrées (y compris la réouverture d'un droit nouveau après l'expiration d'un droit précédent), soit 34 600 de plus qu'en 2020 (+ 87,0 %), année au cours de laquelle le très fort ralentissement de l'activité et les mesures de prolongation des droits (année blanche) avait très fortement réduit le nombre d'ouvertures de droits. Cette hausse du nombre d'ouverture de droits est observée pour l'annexe 8 (+ 14 100 ; + 68,1 %) et pour l'annexe 10 (+ 20 500 ; + 107,4 %). Le volume d'ouverture de droits reste toutefois nettement inférieur au volume d'avant crise.

**Primo-ouvertures de droits au titre des annexes 8 et 10 par an**

Année	Régime	Allocataires mandatés au cours de l'année	Nombre de primo-entrants	Durée d'affiliation moyenne des primo-entrants (en heures)
	Annexe 8	63 241	5 308	680
	Annexe 10	53 907	4 110	616
<b>2016</b>	<b>Total</b>	<b>117 148</b>	<b>9 418</b>	<b>652</b>
	Annexe 8	64 033	5 913	703
	Annexe 10	58 490	4 906	632
<b>2017</b>	<b>Total</b>	<b>122 523</b>	<b>10 819</b>	<b>671</b>
	Annexe 8	64 744	6 529	718
	Annexe 10	62 577	5 665	638
<b>2018</b>	<b>Total</b>	<b>127 321</b>	<b>12 194</b>	<b>681</b>
	Annexe 8	65 475	6 084	708
	Annexe 10	65 547	5 711	634
<b>2019</b>	<b>Total</b>	<b>131 022</b>	<b>11 795</b>	<b>672</b>
	Annexe 8	64 579	4 787	713
	Annexe 10	65 740	4 361	648
<b>2020</b>	<b>Total</b>	<b>130 319</b>	<b>9 148</b>	<b>682</b>
	Annexe 8	69 467	5 508	768
	Annexe 10	70 164	4 858	639
<b>2021</b>	<b>Total</b>	<b>139 631</b>	<b>10 366</b>	<b>708</b>

Source : Pôle Emploi - Fichier national des allocataires

Au cours de l'année 2021, 10 400 allocataires sont entrés pour la première fois en indemnisation à l'Assurance chômage au titre des annexes 8 et 10, ce qui représente 13,9 % des entrées. La part des nouveaux entrés est plus importante pour les techniciens (15,8 %) que pour les artistes (12,2 %). Le nombre de primo-entrants a augmenté de 13,3 % en 2021 du fait de la hausse d'activité liée à la fin de la crise sanitaire. La durée moyenne d'affiliation des primo-entrants est de 708 heures en 2021 et est en hausse par rapport à 2020 (+ 3,8 % ; + 26 heures). Les primo-entrants ont une durée d'affiliation moyenne de 768 heures pour l'annexe 8 et de 639 heures pour l'annexe 10. Cette durée moyenne est inférieure d'environ 244 heures à celle de l'ensemble des allocataires ayant eu une ouverture de droits au cours de l'année (952 heures).

### **3.2. Données Audiens**

Cette partie rassemble des données sur les salariés en CDDU dits « intermittents du spectacle »<sup>22</sup> dans le champ du spectacle (professionnel).

#### **Comparaison des effectifs et de la masse salariale (salariés « occasionnels / intermittents »)**

Les données d'AUDIENS sur les CDD d'usage sont décomposés en deux sous-ensembles.

(1) Pour une année considérée, les « **salariés intermittents** » sont les personnes déclarées en CDD d'usage par un ou plusieurs employeurs des champs d'activité du spectacle ou hors champs du

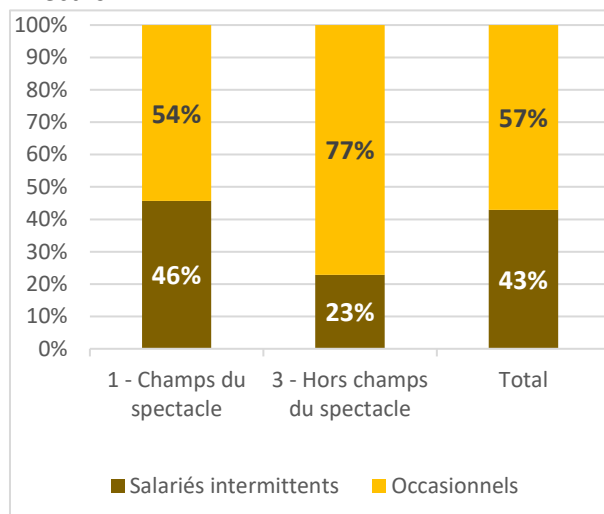
<sup>22</sup> La définition de salariés « intermittents » dans les données d'Audiens (précisée au point 3.2.1) est différente de la définition retenue par Pôle Emploi.

spectacle (GUSO et autres activités) ayant perçu un salaire d'activité (hors ARE) relatif à des périodes en CDD d'usage supérieur à 4 000 € constants de 2016.

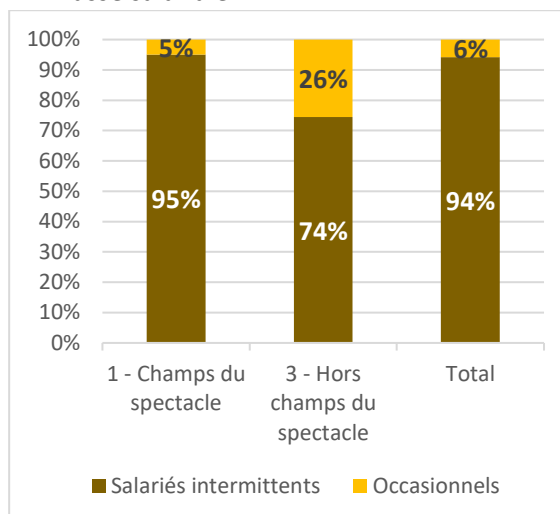
(2) Pour une année considérée, les **CDD d'usage « occasionnels »** sont les personnes qui ont perçu un salaire inférieur à 4 000€ constants de 2016.

### Comparaison des effectifs et de la masse salariale relatifs aux CDD d'usage par typologie par grand périmètre en 2021

Effectifs :



Masse salariale :



Source : AUDIENS

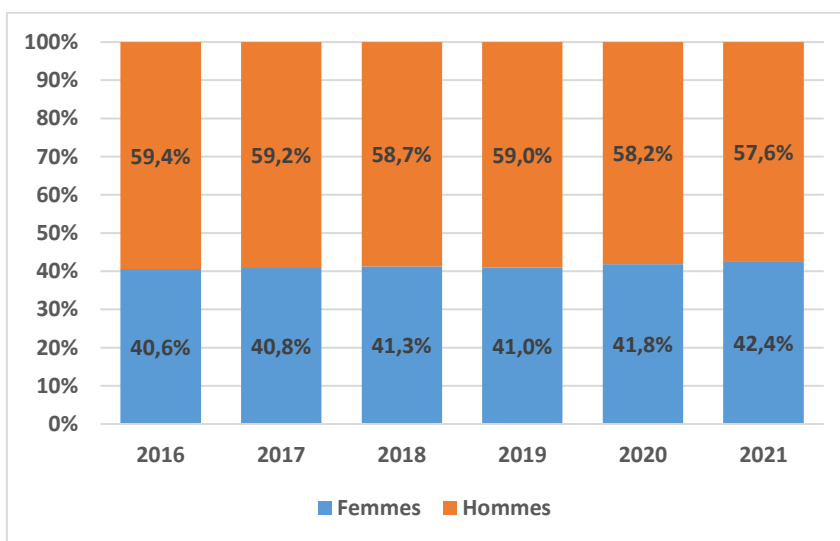
Les intermittents du spectacle percevant plus de 4000 euros en 2021 représentent 43 % de l'ensemble des effectifs en CDD d'usage dans le spectacle mais concentrent 94 % de la masse salariale.

#### 4. Effectif par genre

La part des femmes augmente progressivement entre 2016 et 2021 pour atteindre 42,4 % des effectifs dans les « Champs du spectacle » en 2021. Pendant la crise sanitaire de la Covid 19, on note une légère augmentation de la part des femmes « intermittentes salariées » en CDDU, passant ainsi de 35 % en 2019 à 37 % en 2020 et 2021.

Par champ détaillé, en 2021, les femmes sont majoritaires dans le secteur de la distribution cinématographique. Elles sont par contre beaucoup moins présentes dans le secteur prestations techniques du spectacle vivant (18 %) comparé aux prestations techniques du spectacle enregistré (29%).

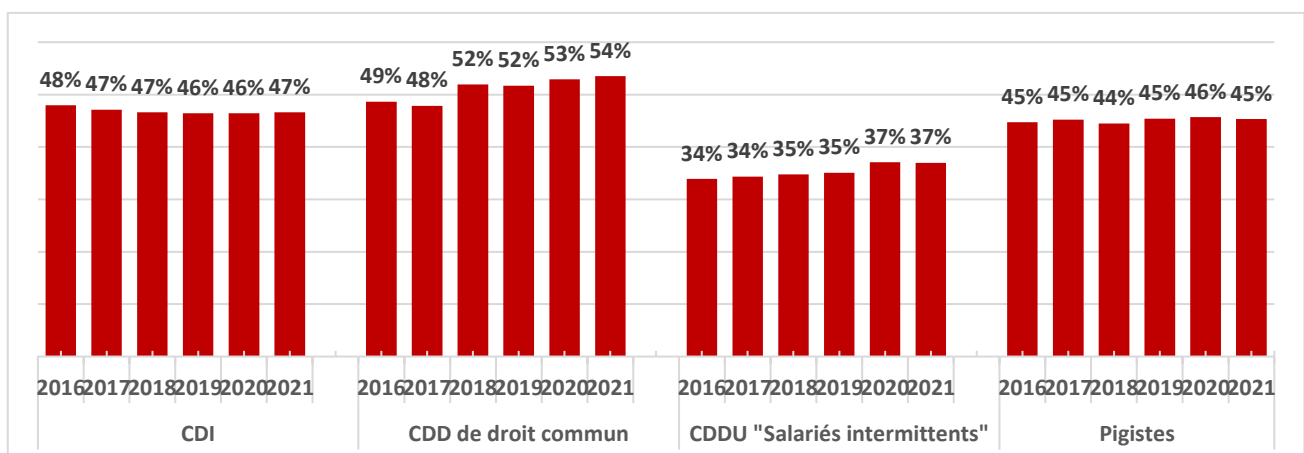
#### Répartition des effectifs par genre de 2016 à 2021 dans les 9 champs du spectacle regroupés :



Source : AUDIENS

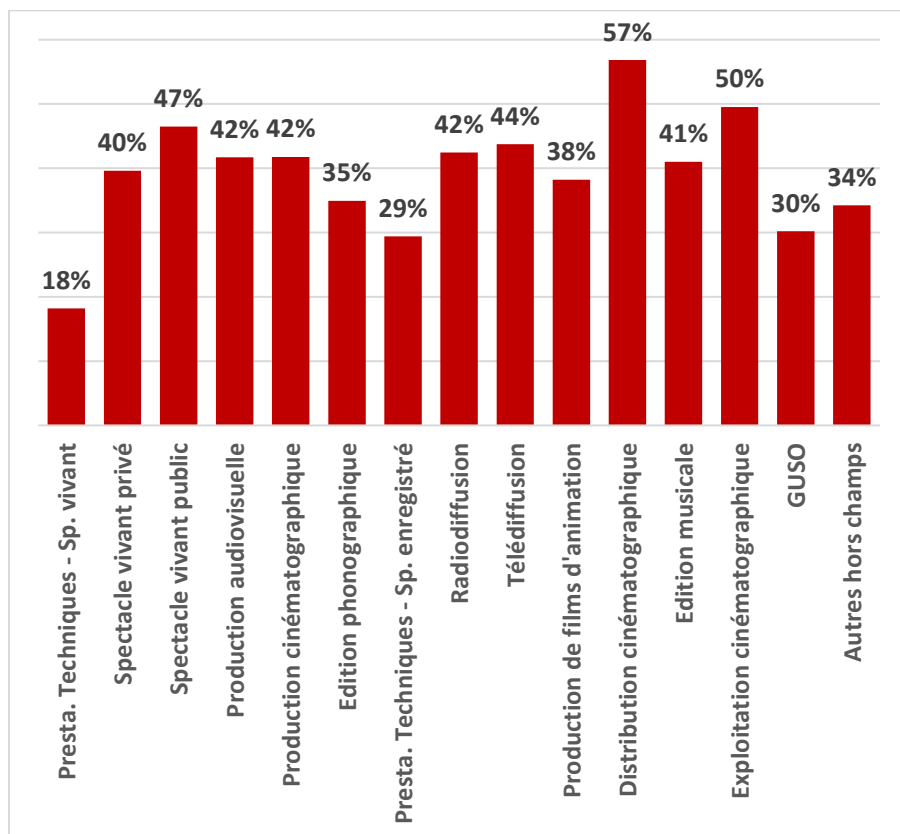
Champ : les salariés en CDI, CDD de droit commun, CDDU intermittents et les pigistes

#### Part des femmes parmi les effectifs par type de contrat de 2016 à 2021 dans les 9 champs du spectacle regroupés



Source : AUDIENS

### Part des femmes parmi les effectifs 2021 par champ détaillé



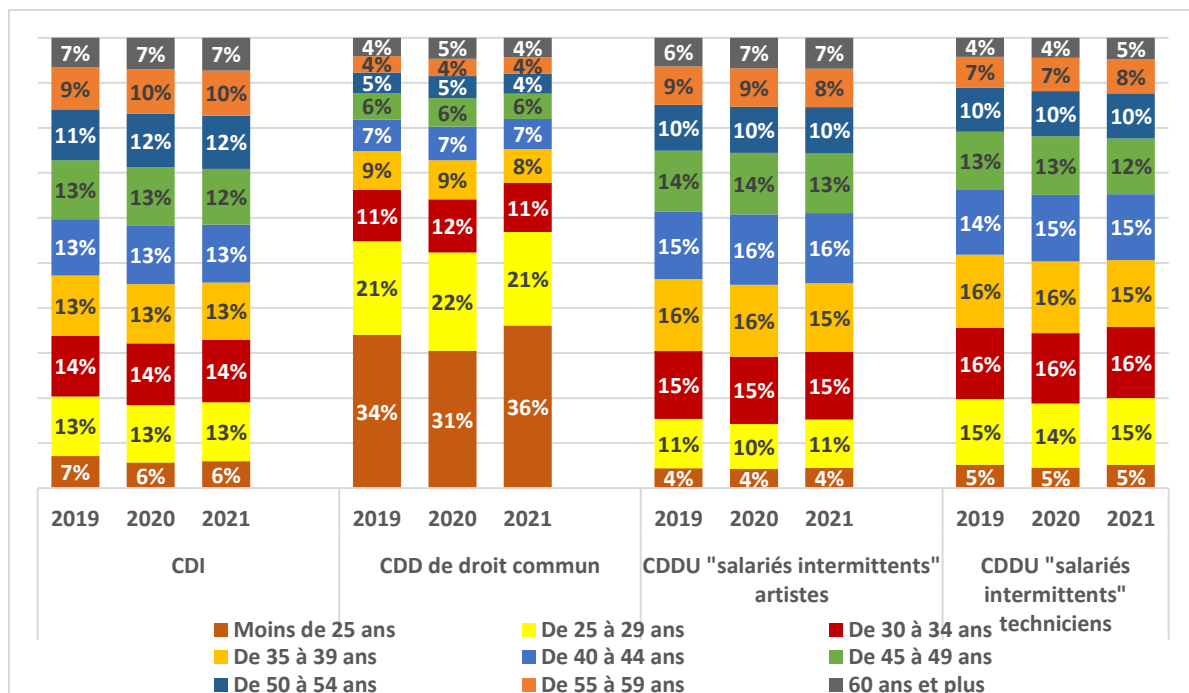
Source : AUDIENS



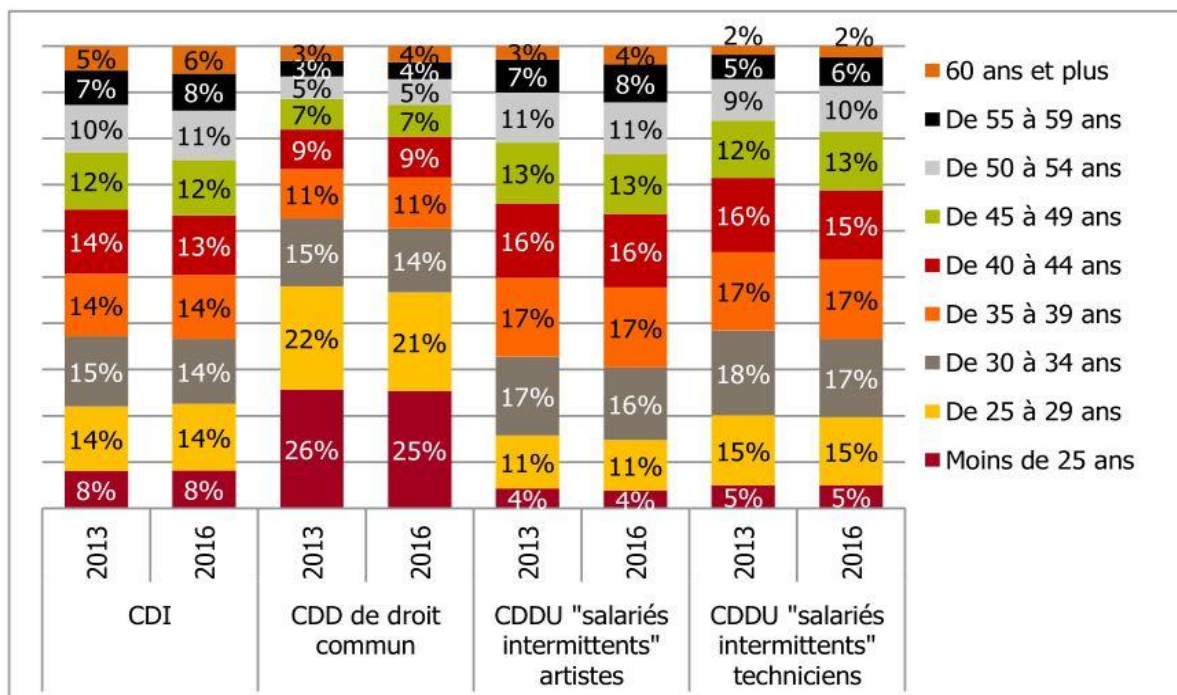
## 5. Effectif par âge

Par comparaison avec les données de 2016, la répartition des effectifs par âge semble plutôt stable, à l'exception des moins de 25 ans en CDD de droit commun dont la part a connu une augmentation de 11 points de pourcentage, passant ainsi de 25 % en 2016 à 36 % en 2021. En 2021, les salariés de moins de 40 ans représentent 46 % des effectifs en CDI, 76 % des effectifs en CDD de droit commun, 45 % des CDDU artistes et 51 % des CDDU techniciens.

### Détails des effectifs par contrat des 9 champs du spectacle par âge de 2019 à 2021



### Détails des effectifs par contrat des 9 champs du spectacle par âge en 2013 et 2016



Source : AUDIENS

**Salariés intermittents<sup>23</sup> du spectacle :**

Répartition au cours de l'année 2021 par genre et tranche d'âge						
Déclinaison France	Hommes		Femmes		Total	
	nb salariés	part (%)	nb salariés	part (%)	nb salariés	part (%)
<20 ans	7 273	4,1	6 640	6,0	13 913	4,9
de 20 à 29 ans inclus	37 107	21,2	29 110	26,4	66 217	23,2
de 30 à 39 ans inclus	43 426	24,8	30 341	27,5	73 767	25,8
de 40 à 49 ans inclus	41 211	23,5	22 433	20,3	63 644	22,3
de 50 à 59 ans inclus	29 473	16,8	14 071	12,8	43 544	15,2
>= 60 ans	16 857	9,6	7 663	7,0	24 520	8,6
<b>TOTAL France</b>	<b>175 347</b>	<b>100,0</b>	<b>110 258</b>	<b>100,0</b>	<b>285 605</b>	<b>100,0</b>
<b>Part (%)</b>	<b>61,4</b>		<b>38,6</b>		<b>100,0</b>	
Source : Pôle emploi - DUS AEM - Champ France entière + Monaco - Données brutes						

<sup>23</sup> Dans les données de Pôle Emploi, les « *salariés intermittents* » sont tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle engagés en CDD, notamment CDDU, qui ont travaillé au moins 1h au cours de l'année pour un ou des employeurs relevant du champ des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage.

**Répartition par âge, genre et annexe des allocataires indemnisés<sup>24</sup> au 31 décembre de 2016 à 2021**

Année	Régime	hommes				femmes				Total				hommes	femmes	total
		Moins de 25 ans	25-34 ans	35-50 ans	50 ans et plus	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-50 ans	50 ans et plus	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-50 ans	51 ans et plus			
2016	Annexe 8	2,5%	20,0%	33,2%	12,8%	1,5%	12,2%	13,0%	4,9%	4,0%	32,2%	46,2%	17,7%	68,5%	31,5%	100%
	Annexe 10	1,3%	13,7%	30,4%	17,5%	1,1%	11,4%	17,2%	7,5%	2,4%	25,0%	47,6%	25,0%	62,8%	37,2%	100%
	<b>Total</b>	<b>1,9%</b>	<b>17,0%</b>	<b>31,9%</b>	<b>15,1%</b>	<b>1,3%</b>	<b>11,8%</b>	<b>15,0%</b>	<b>6,1%</b>	<b>3,2%</b>	<b>28,8%</b>	<b>46,8%</b>	<b>21,2%</b>	<b>65,8%</b>	<b>34,2%</b>	<b>100%</b>
2017	Annexe 8	2,7%	20,1%	32,4%	13,1%	1,6%	12,6%	12,8%	4,8%	4,3%	32,7%	45,1%	17,9%	68,3%	31,7%	100%
	Annexe 10	1,3%	13,6%	29,9%	17,6%	1,0%	11,4%	17,5%	7,5%	2,4%	25,0%	47,4%	25,2%	62,5%	37,5%	100%
	<b>Total</b>	<b>2,0%</b>	<b>16,8%</b>	<b>31,1%</b>	<b>15,4%</b>	<b>1,3%</b>	<b>12,0%</b>	<b>15,2%</b>	<b>6,2%</b>	<b>3,3%</b>	<b>28,8%</b>	<b>46,3%</b>	<b>21,6%</b>	<b>65,3%</b>	<b>34,7%</b>	<b>100%</b>
2018	Annexe 8	2,9%	20,0%	31,6%	13,3%	1,8%	13,0%	12,5%	4,9%	4,7%	33,0%	44,1%	18,2%	67,8%	32,2%	100%
	Annexe 10	1,6%	13,9%	29,2%	17,5%	1,2%	11,5%	17,6%	7,6%	2,8%	25,3%	46,8%	25,0%	62,2%	37,8%	100%
	<b>Total</b>	<b>2,2%</b>	<b>16,8%</b>	<b>30,4%</b>	<b>15,5%</b>	<b>1,5%</b>	<b>12,2%</b>	<b>15,1%</b>	<b>6,3%</b>	<b>3,7%</b>	<b>29,1%</b>	<b>45,5%</b>	<b>21,7%</b>	<b>64,9%</b>	<b>35,1%</b>	<b>100%</b>
2019	Annexe 8	3,0%	19,8%	30,4%	13,7%	1,8%	13,4%	12,8%	5,1%	4,7%	33,3%	43,2%	18,8%	66,9%	33,1%	100%
	Annexe 10	1,6%	14,2%	28,6%	17,2%	1,2%	11,5%	18,0%	7,6%	2,9%	25,7%	46,6%	24,8%	61,7%	38,3%	100%
	<b>Total</b>	<b>2,3%</b>	<b>16,9%</b>	<b>29,5%</b>	<b>15,5%</b>	<b>1,5%</b>	<b>12,4%</b>	<b>15,5%</b>	<b>6,4%</b>	<b>3,8%</b>	<b>29,3%</b>	<b>45,0%</b>	<b>21,9%</b>	<b>64,2%</b>	<b>35,8%</b>	<b>100%</b>
2020	Annexe 8	2,5%	19,3%	30,2%	14,4%	1,6%	13,5%	13,2%	5,4%	4,1%	32,8%	43,3%	19,8%	66,4%	33,6%	100%
	Annexe 10	1,5%	13,8%	28,3%	17,6%	1,2%	11,3%	18,4%	7,9%	2,7%	25,1%	46,6%	25,5%	61,2%	38,8%	100%
	<b>Total</b>	<b>2,0%</b>	<b>16,5%</b>	<b>29,2%</b>	<b>16,1%</b>	<b>1,4%</b>	<b>12,4%</b>	<b>15,9%</b>	<b>6,7%</b>	<b>3,4%</b>	<b>28,8%</b>	<b>45,0%</b>	<b>22,8%</b>	<b>63,7%</b>	<b>36,3%</b>	<b>100%</b>
2021	Annexe 8	2,4%	19,2%	29,0%	15,0%	1,6%	14,1%	13,1%	5,6%	4,0%	33,3%	42,2%	20,6%	65,6%	34,4%	100%
	Annexe 10	1,5%	13,8%	27,5%	17,9%	1,2%	11,2%	18,5%	8,4%	2,7%	25,1%	46,0%	26,2%	60,7%	39,3%	100%
	<b>Total</b>	<b>1,9%</b>	<b>16,4%</b>	<b>28,2%</b>	<b>16,5%</b>	<b>1,4%</b>	<b>12,6%</b>	<b>15,9%</b>	<b>7,0%</b>	<b>3,3%</b>	<b>29,0%</b>	<b>44,2%</b>	<b>23,5%</b>	<b>63,1%</b>	<b>36,9%</b>	<b>100%</b>

Source : Pôle Emploi – Fichier national des allocataires

L'âge moyen des allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10 au 31 décembre 2021 est de 40,9 ans (39,7 ans pour les techniciens et 42 ans pour les artistes). Alors qu'ils représentent la moitié de l'ensemble des allocataires de l'assurance chômage, avec une part s'élevant à 63,1 %, les hommes sont majoritaires parmi les intermittents du spectacle indemnisés au titre des annexes 8 et 10 (65,6 % parmi les techniciens, et 60,7 % parmi les artistes).

En 2021, leur part rapportée dans les allocataires indemnisés (36,9 %), les femmes sont globalement plus jeunes : environ 38 % d'entre elles ont moins de 35 ans et 19 % ont 50 ans et plus. Parmi les hommes (63,1 %), les moins de 35 ans représentent 28 % et les plus de 50 ans sont 26 %.

<sup>24</sup> Il s'agit du nombre d'allocataires indemnisés par Pôle Emploi au titre des annexes 8 et 10 du règlement général d'Assurance chômage au 31 décembre de chaque année.

## 6. Le temps partiel

De 2018 à 2021, on observe une tendance à la baisse du taux de personnes déclarées en temps partiel au moins une fois, en CDD ou en CDI.

Pour les salariés en CDI, la part des femmes (21,8 %) reste supérieure à celle des hommes (11,5 %). On constate en revanche une baisse de l'écart entre les parts des hommes et des femmes en CDD travaillant à temps partiel (26,8 % pour les femmes contre 23,3 % pour les hommes.).

### Part de salariés<sup>25</sup> déclarés au moins une fois en temps partiel par type de contrat et grand périmètre

		2018	2019	2020	2021	
<b>1 - Champs du spectacle</b>	CDI	Femmes	20,9%	20,4%	19,5%	19,0%
		Hommes	10,1%	9,9%	9,4%	9,3%
		<b>Total</b>	<b>15,1%</b>	<b>14,7%</b>	<b>14,1%</b>	<b>13,8%</b>
	CDD	Femmes	25,1%	23,2%	26,4%	23,0%
		Hommes	19,7%	19,0%	21,7%	19,5%
		<b>Total</b>	<b>22,5%</b>	<b>21,2%</b>	<b>24,2%</b>	<b>21,4%</b>
<b>Total</b>		<b>18,2%</b>	<b>17,4%</b>	<b>17,4%</b>	<b>16,7%</b>	
<b>2 - Autres champs du spectacle</b>	CDI	Femmes	50,3%	50,5%	44,9%	44,9%
		Hommes	35,5%	35,5%	30,7%	31,5%
		<b>Total</b>	<b>43,0%</b>	<b>43,1%</b>	<b>37,8%</b>	<b>38,2%</b>
	CDD	Femmes	77,4%	78,3%	69,2%	72,0%
		Hommes	72,1%	74,4%	68,3%	71,2%
		<b>Total</b>	<b>75,1%</b>	<b>76,6%</b>	<b>68,8%</b>	<b>71,6%</b>
<b>Total</b>		<b>54,4%</b>	<b>55,3%</b>	<b>45,4%</b>	<b>48,2%</b>	
<b>Total</b>	CDI	Femmes	24,7%	24,2%	22,4%	21,8%
		Hommes	12,9%	12,6%	11,5%	11,5%
		<b>Total</b>	<b>18,4%</b>	<b>18,0%</b>	<b>16,6%</b>	<b>16,3%</b>
	CDD	Femmes	30,6%	29,0%	29,6%	26,8%
		Hommes	24,3%	24,1%	24,9%	23,3%
		<b>Total</b>	<b>27,6%</b>	<b>26,7%</b>	<b>27,4%</b>	<b>25,2%</b>
<b>Total</b>		<b>22,1%</b>	<b>21,5%</b>	<b>20,1%</b>	<b>19,6%</b>	

Source : AUDIENS

<sup>25</sup> Ces données portent sur les effectifs déclarés en CDI et en CDD de droit commun, les CDDU sont exclus.

## V. LES SALAIRES

### 1. Indicateurs sur les salaires des « intermittents »

Cette partie rassemble des données d'Audiens sur les salariés en CDDU dits « intermittents du spectacle »<sup>26</sup> dans le champ du spectacle (professionnel).

#### Indicateurs sur les salaires annuels bruts des CDDU « salariés intermittents » avec une activité principale dans les 9 champs du spectacle par secteur et par genre, en € constants<sup>27</sup>, en 2017 et 2021

En euros constants (gommant les effets de l'inflation), la médiane des salaires annuels bruts versés aux salariés « intermittents », selon la définition d'Audiens indiquée ci-avant, dans les « Champs du spectacle » baisse entre 2017 et 2021, aussi bien dans le spectacle vivant qu'enregistré, et pour les artistes et techniciens.

			1er Nombre	quartile <sup>28</sup>	Médiane	3e quartile
Femmes	Spectacle enregistré	Artistes	2 796	6 326 €	11 541 €	27 181 €
		Techniciens	16 720	10 726 €	18 628 €	29 406 €
		<b>Total</b>	<b>19 516</b>	<b>9 807 €</b>	<b>17 794 €</b>	<b>29 256 €</b>
	Spectacle vivant	Artistes	13 752	5 638 €	7 751 €	11 297 €
		Techniciens	7 193	7 074 €	10 356 €	15 399 €
		<b>Total</b>	<b>20 945</b>	<b>5 970 €</b>	<b>8 490 €</b>	<b>12 760 €</b>
2017 Hommes	Spectacle enregistré	Artistes	4 197	6 367 €	11 285 €	26 250 €
		Techniciens	29 772	12 007 €	21 278 €	34 048 €
		<b>Total</b>	<b>33 969</b>	<b>10 837 €</b>	<b>20 206 €</b>	<b>33 487 €</b>
	Spectacle vivant	Artistes	21 732	5 683 €	8 013 €	12 286 €
		Techniciens	19 455	8 364 €	12 531 €	18 599 €
		<b>Total</b>	<b>41 187</b>	<b>6 526 €</b>	<b>9 926 €</b>	<b>15 537 €</b>
<b>Total</b>	Spectacle enregistré	Artistes	6 993	6 349 €	11 389 €	26 601 €
		Techniciens	46 492	11 486 €	20 281 €	32 246 €
		<b>Total</b>	<b>53 485</b>	<b>10 418 €</b>	<b>19 269 €</b>	<b>31 877 €</b>
	Spectacle vivant	Artistes	35 484	5 666 €	7 897 €	11 881 €
		Techniciens	26 648	7 967 €	11 929 €	17 701 €
		<b>Total</b>	<b>62 132</b>	<b>6 297 €</b>	<b>9 376 €</b>	<b>14 587 €</b>
2021 Femmes	Spectacle enregistré	Artistes	3 915	5 739 €	10 432 €	24 575 €
		Techniciens	18 798	10 319 €	18 491 €	29 127 €
		<b>Total</b>	<b>22 713</b>	<b>9 109 €</b>	<b>17 302 €</b>	<b>28 747 €</b>
	Artistes	16 398	5 269 €	7 625 €	11 599 €	

<sup>26</sup> La définition de salariés « intermittents » dans les données d'Audiens (précisée au point 3.2.1) est différente de la définition retenue par Pôle Emploi.

<sup>27</sup> Euros constants 2016

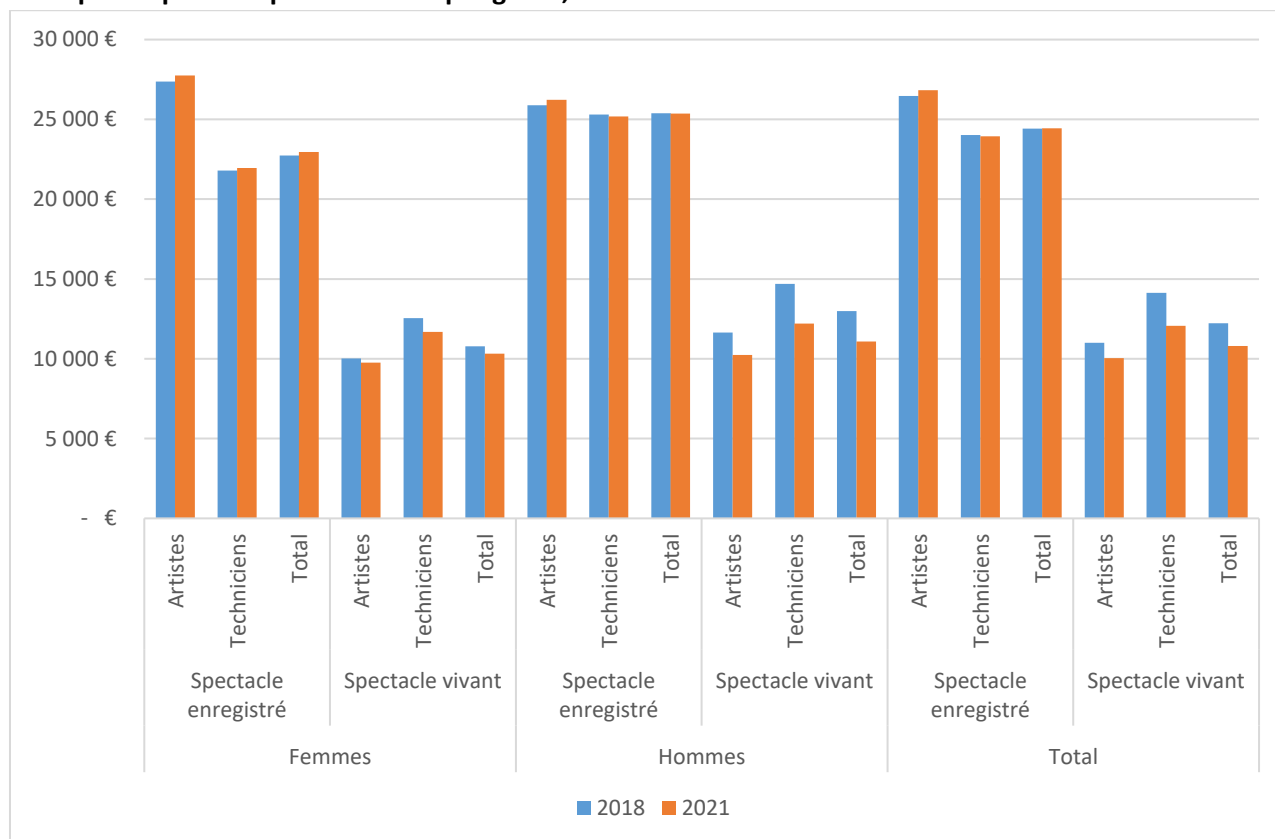
<sup>28</sup> Le 1<sup>er</sup> quartile est le salaire au-dessous duquel se situent 25 % des salaires, le 2<sup>ème</sup> quartile (médiane) est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires, le 3<sup>ème</sup> quartile est le salaire au-dessous duquel se situent 75 % des salaires.

Spectacle vivant	Techniciens	6 827	6 604 €	9 943 €	14 785 €
	<b>Total</b>	<b>23 225</b>	<b>5 566 €</b>	<b>8 241 €</b>	<b>12 642 €</b>
Hommes	Artistes	6 194	5 736 €	9 928 €	22 965 €
	Techniciens	30 541	11 526 €	20 529 €	33 019 €
	<b>Total</b>	<b>36 735</b>	<b>9 861 €</b>	<b>18 932 €</b>	<b>32 186 €</b>
Femmes	Artistes	22 597	5 235 €	7 561 €	11 834 €
	Techniciens	17 233	6 963 €	10 552 €	15 405 €
	<b>Total</b>	<b>39 830</b>	<b>5 775 €</b>	<b>8 749 €</b>	<b>13 600 €</b>
<b>Total</b>	Artistes	10 109	5 736 €	10 130 €	23 746 €
	Techniciens	49 339	11 029 €	19 726 €	31 500 €
	<b>Total</b>	<b>59 448</b>	<b>9 564 €</b>	<b>18 313 €</b>	<b>30 858 €</b>
Spectacle enregistré	Artistes	38 995	5 247 €	7 588 €	11 731 €
	Techniciens	24 060	6 863 €	10 360 €	15 227 €
	<b>Total</b>	<b>63 055</b>	<b>5 697 €</b>	<b>8 549 €</b>	<b>13 249 €</b>

Source : AUDIENS

Entre 2017 et 2021, on note une baisse plus importante de la médiane des salaires des hommes comparés à leurs homologues féminins, ce qui contribue à la réduction des écarts entre les deux sexes.

### Salaires annuels moyens des CDDU "salariés intermittents" avec une activité principale dans les 9 champs du spectacle par secteur et par genre, en euros constants 2016



Source : AUDIENS

Entre 2018 et 2021, alors que le secteur du spectacle vivant connaît une baisse des salaires annuels moyens des salariés intermittents, le secteur du spectacle enregistré semble mieux protégé contre la baisse des salaires particulièrement chez les femmes où on note une légère augmentation entre les deux années.

## 2. Indicateurs sur les salaires des « permanents »

Cette partie rassemble des données d'Audiens sur les salariés en CDI dits « permanents » dans le champ du spectacle (professionnel) en équivalent temps plein annuel.

En euros constants (gommant les effets de l'inflation), la médiane des salaires annuels bruts versés aux salariés en CDI pour un équivalent temps plein annuel dans les « Champs du spectacle » a baissé entre 2018 et 2021, aussi bien dans le spectacle vivant qu'enregistré, pour les femmes et pour les hommes.

Concernant le salaire moyen entre 2018 et 2021, le salaire moyen des femmes représente 88 % de celui de leurs homologues masculins dans le spectacle enregistré. On note par contre une réduction de l'écart salariale entre les deux sexes dans le secteur du spectacle vivant.

**Indicateurs statistiques sur les salaires annuels bruts des CDI pour un équivalent temps plein annuel<sup>29</sup> dans les 9 champs du spectacle par secteur et par genre, en euros constants 2016, en 2018 et 2021**

			Nombre	1er quartile	Médiane	3e quartile	%sal moy femmes/sal moy hommes
2018	Femmes	Spectacle enregistré	24 844	32 972	43 563	56 102	88%
		Spectacle vivant	18 241	22 480	28 594	37 681	82%
	Hommes	Spectacle enregistré	31 531	34 436	46 867	62 875	
		Spectacle vivant	17 827	24 673	33 093	45 103	
2021	Femmes	Spectacle enregistré	25 988	31 348	42 391	55 428	88%
		Spectacle vivant	18 903	20 050	26 309	35 560	87%
	Hommes	Spectacle enregistré	33 490	32 775	45 492	61 627	
		Spectacle vivant	18 039	20 492	29 148	41 058	

Source : AUDIENS

<sup>29</sup> L'équivalent temps plein permet de gommer les différences salariales dues à des différences de temps de travail. L'équivalent temps plein annuel permet également de gommer les effets dus à des arrivées en cours d'année.

## VI. LES NON-SALARIES

A titre de précautions préalables, les données ci-dessous sont extraites d'une enquête. Elles reposent donc sur des données déclaratives et non sur des données administratives.

Il s'agit des personnes qui se déclarent non-salariées dans leur activité principale. Ces personnes peuvent donc être salariées dans leur activité secondaire.

Parmi les personnes qui se déclarent « actifs en emploi » dans le spectacle vivant, 19% se déclarent non-salariés dans leur activité principale. Cette part est stable entre 2016 et 2019.

Dans l'audiovisuel / multimédia, parmi les « actifs en emploi », 13% se déclaraient non-salariés en 2016. Ils sont 18% en 2019.

De façon similaire, on ne constate pas d'évolution massive de la part des personnes qui se déclarent en microentreprise dans leur activité principale parmi les non-salariés, dans le spectacle vivant où elle reste à 28%. Dans l'audiovisuel, cette part augmente, passant de 23% en 2016 à 32% en 2019.

En 2019, la part des microentrepreneurs parmi les non-salariés dans le spectacle vivant et l'audiovisuel (30 %) est donc plus élevée que dans la population active en emploi (24 %) mais reste inférieure à l'ensemble des secteurs culturels (38 %).

### Caractéristiques de l'emploi des non-salariés dans les secteurs du spectacle en 2016

	Effectifs d'actifs en emploi	Effectifs de non-salariés	Part de non-salariés (en %)	Caractéristiques sociodémographique et d'emploi				
				Effectifs de femmes non salariées	en part de non-salariés (en %)	Effectifs de non-salariés micro-entrepreneurs	en part de non-salariés (en %)	dont part de femmes parmi les non-salariés micro-entrepreneurs (en %)
<b>Secteur culturel</b>								
Spectacle vivant	93 600	17 900	19	6 000	34	5 100	28	n.s.
Audiovisuel, multimédia	100 900	13 000	13	2 200	17	3 000	23	n.s.
<b>Total Spectacle</b>	<b>194 500</b>	<b>30 900</b>	<b>16</b>	<b>8 200</b>	<b>27</b>	<b>8 100</b>	<b>26</b>	<b>n.s.</b>
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>636 900</b>	<b>194 000</b>	<b>30</b>	<b>77 000</b>	<b>40</b>	<b>65 900</b>	<b>34</b>	<b>46</b>
<b>Ensemble de la population active en emploi</b>	<b>26 614 000</b>	<b>3 098 000</b>	<b>12</b>	<b>1 075 000</b>	<b>35</b>	<b>546 000</b>	<b>18</b>	<b>41</b>

n.s. : non significatif

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2015 à 2017 pour la France, Deps-doc, ministère de la Culture, 2022



**Caractéristiques de l'emploi des non-salariés dans les secteurs du spectacle en 2019**

	Effectifs d'actifs en emploi	Effectifs de non-salariés	Part de non-salariés (en %)	Caractéristiques sociodémographique et d'emploi				
				Effectifs de femmes non salariées	en part de non-salariés (en %)	Effectifs de non-salariés micro-entrepreneurs	en part de non-salariés (en %)	dont part de femmes parmi les non-salariés micro-entrepreneurs (en %)
<b>Secteur culturel</b>								
Spectacle vivant	107 000	20 200	19	7 000	35	5 600	28	n.s.
Audiovisuel, multimédia	116 400	21 300	18	4 000	19	6 800	32	n.s.
<b>Total Spectacle</b>	<b>223 400</b>	<b>41 500</b>	<b>19</b>	<b>11 000</b>	<b>27</b>	<b>12 400</b>	<b>30</b>	<b>n.s.</b>
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>730 800</b>	<b>228 400</b>	<b>31</b>	<b>96 400</b>	<b>42</b>	<b>87 000</b>	<b>38</b>	<b>51</b>
<b>Ensemble de la population active en emploi</b>	<b>27 050 000</b>	<b>3 258 000</b>	<b>12</b>	<b>1 153 000</b>	<b>35</b>	<b>766 000</b>	<b>24</b>	<b>44</b>

n.s. : non significatif

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2018 à 2020 pour la France, Deps-doc, ministère de la Culture, 2022

## VII. LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### 1. Evolution des effectifs inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur

#### 1.1 Evolution des inscrits par grand champ

Evolution des effectifs inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur Culture de l'audiovisuel et du spectacle vivant de 2016-2017<sup>30</sup> à 2020-2021 (sous tutelle) :

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Spectacle vivant</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>	<b>3800</b>	<b>3900</b>	<b>4000</b>	<b>4 000</b>
Nombre d'établissements (sites de formation)	41	36	35	35	33	33
<b>Cinéma et audiovisuel</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>280</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>300</b>
Nombre d'établissements (sites de formation)	2	2	2	2	2	2

Source : Enquête SISE, MESRI/SIES - ministère de la Culture/DEPS-Doc

Le nombre d'inscrits dans les établissements sous tutelle du ministère de la Culture reste stable. Les évolutions constatées, surtout pour le spectacle vivant, sont dues à la baisse du nombre d'écoles sous tutelles qui passent de 41 en 2016-2017 à 33 en 2021-2022).

Evolution des effectifs inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur hors ESC de l'audiovisuel et du spectacle vivant de 2016-2017 à 2020-2021 (hors tutelle) :

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Spectacle vivant*</b>	nd	nd	<b>4 400</b>	<b>5 100</b>	<b>5 200</b>	<b>5 500</b>
Nombre d'établissements (sites de formation)	nd	nd	30	36	37	37
<b>Cinéma et audiovisuel*</b>	nd	nd	<b>8 500</b>	<b>7 900</b>	<b>10 400</b>	<b>10 900</b>
Nombre d'établissements (sites de formation)	nd	nd	32	27	34	31

\*écoles uniquement spécialisées dans ce domaine, sans prendre en compte les écoles pluridisciplinaires délivrant des diplômes dans ce domaine

nd : non déterminé

Source : Enquête SISE, MESRI/SIES - ministère de la Culture/DEPS-Doc

Le nombre d'inscrits dans les établissements hors tutelle du ministère de la culture est en hausse sur la période 2018-2022. Ce sont les effectifs d'inscrits dans la filière Cinéma et audiovisuel qui ont connu la plus forte augmentation en 4 ans (+ 28 %), et cela malgré la stabilité du nombre de sites / d'établissements de formation.

<sup>30</sup> Décompte en année universitaire

**1.2 Nombre d'inscrits par diplôme****Nombre d'inscriptions dans une formation en spectacle vivant délivrant un diplôme national en 2021-2022, écoles de l'ESC (d'enseignement supérieur Culture, 33 établissements sous tutelle)**

Libellé diplôme	Nombre d'inscriptions
DNSP - DIPLOME NATIONAL SUPERIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN	1486
DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE	799
DIPLOME DE 2EME CYCLE SUPERIEUR DE MUSIQUE, INTERPRETE DE MUSIQUE (CURSUS UNIQUE)	371
DNSP - DIPLOME NATIONAL SUPERIEUR PROFESSIONNEL DE DANSEUR	352
DNSP - DIPLOME NATIONAL SUPERIEUR PROFESSIONNEL DE COMEDIEN	286
DIPLOME DE 2EME CYCLE SUPERIEUR DE MUSIQUE, MUSICIEN-INTERPRETE	238
DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE DANSE	150
DIPLOME DE 2EME CYCLE SUPERIEUR DE MUSIQUE, ECRITURE	135
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE PROFESSEUR DE MUSIQUE	119
DIPLOME DE 2EME CYCLE SUPERIEUR DE PEDAGOGIE ET FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE	80
DIPLOME DE 2EME CYCLE SUPERIEUR DE MUSIQUE, MUSICOLOGIE	77
DIPLOME DE 2EME CYCLE SUPERIEUR DE MUSIQUE, MUSICIEN-INGENIEUR DU SON	38
DIPLOME DE 1ER CYCLE SUPERIEUR DE DANSE, NOTATEUR DU MOUVEMENT	35
DIPLOME DE 2EME CYCLE SUPERIEUR DE MUSIQUE, INTERPRETE DE MUSIQUE (MULTI-CURSUS)	35
MASTER MUSICOLOGIE	29
DNSP - DIPLOME NATIONAL SUPERIEUR PROFESSIONNEL D'ARTISTE DE CIRQUE	27
DOCTORAT ARTS, ARTS PLASTIQUES, MUSICOLOGIE	26
DIPLOME DE 2EME CYCLE SUPERIEUR DE DANSE, NOTATEUR DU MOUVEMENT	24
DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE THEATRE	20
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE PROFESSEUR DE DANSE	18
DNSP - DIPLOME NATIONAL SUPERIEUR PROFESSIONNEL D'ACTEUR DE MARIONNETTE	16

MASTER ARTS DE LA SCENE ET DU SPECTACLE VIVANT	9
<b>TOTAL</b>	<b>4370</b>

Source : SISE Inscriptions 2021-2022, SIES-ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche/Deps-ministère de la Culture, 2023

NB : Si une même personne est inscrite dans plusieurs formations au sein du même établissement, elle sera alors comptabilisée autant de fois qu'elle est inscrite. On compte ici 592 double-inscriptions : ce sont ainsi 3 778 personnes qui ne sont pas concernées par une double-inscription et qui suivent toutes un double-cursus en musique. Il s'agit ici du nombre d'inscrits pour l'année universitaire 2021-2022, tout niveau confondu.

Au sein des écoles de l'ESC et dans le cadre de la préparation à un diplôme national, les formations en musique comptabilisent le plus de formations (11) et le plus d'inscriptions (3407). Les cinq formations en danse comptabilisent 579 inscriptions, soit davantage que les deux formations en théâtre (avec 306 inscriptions). Les arts du cirque et les marionnettes sont enseignés dans le cadre de deux DNSP spécialisés (27 pour les arts du cirque et 16 pour les marionnettes). Les deux formations pluridisciplinaires (en master et doctorat) regroupent 35 inscriptions.

## 2. Evolution du taux d'insertion sur le marché du travail

Evolution du taux d'insertion sur le marché du travail des personnes diplômées de l'enseignement supérieur Culture trois ans après l'obtention de leur diplôme (en %) :

Spectacle vivant	Diplômés en 2013	Diplômés en 2017	Diplômés en 2018	Diplômés en 2019
En activité dans le champ	88	88	78	86
En activité hors champ	2	4	9	8
En recherche d'emploi	7	5	12	5
Autre situation	3	3	2	1

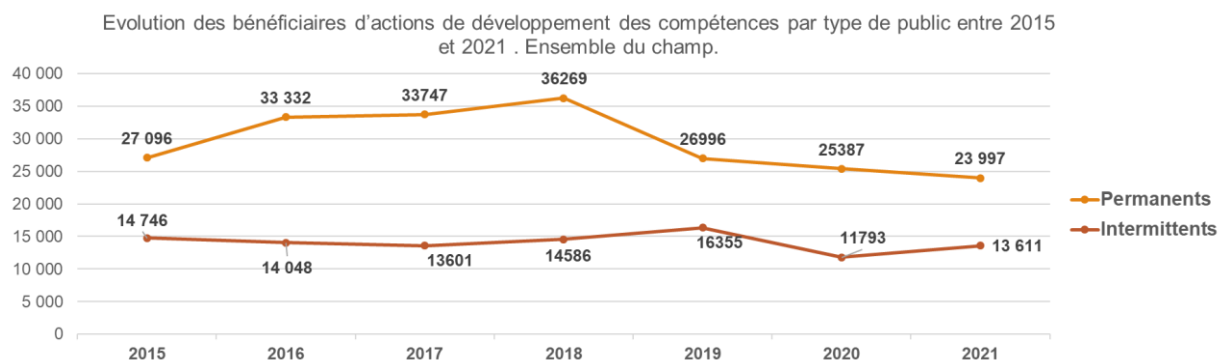
NB : effectifs trop faibles pour produire des statistiques pour l'audiovisuel et le cinéma.

Source : enquête sur l'insertion professionnelle à 3 ans des diplômés de l'enseignement supérieur Culture (DESC), Deps-doc, 2021

L'insertion professionnelle des diplômés du spectacle vivant des établissements sous tutelle du ministère de la Culture est relativement bonne, avec chaque année plus de 78 % des diplômés qui se déclarent en activité dans le champ du diplôme obtenu trois ans plus tôt. L'insertion professionnelle des femmes est supérieure à celle des hommes, avec plus de femmes en activité dans le champ du diplôme et plus d'hommes en recherche d'emploi.

## 3. Evolution des bénéficiaires de la formation professionnelle continue de 2015 à 2021

Les données de la présente section sont issues du rapport statistique de l'Afdas sur « Les bénéficiaires de la formation professionnelle continue (salariés « permanents », salariés « intermittents du spectacle », artistes auteurs », élaboré en novembre 2022. Elles regroupent les actions de formation ayant mobilisé des financements de l'Afdas. Les actions de formation mobilisant d'autres financements ne sont pas comptabilisés (financements internes à l'entreprise, CPF).



Source : Base Formation AFDAS

**Nombre de bénéficiaires<sup>31</sup> par secteur et leur évolution de 2015 à 2021 (permanents/ intermittents / artistes-auteurs)**

Permanents	2015	2016	2017	2018	2019 <sup>32</sup>	2020	2021
Spectacle vivant	10 700	11 827	12 067	12 510	11 759	12 346	11 548
Audiovisuel	13 495	18 518	18 252	19 626	11 961	10 743	9 938
Edition phonographique (Editions à partir de 2020)	357	286	369	288	218		
Exploitation Cinématographique	2 274	2 404	2 601	3 437	2 782	2 001	2 319
Distribution de Films	270	297	458	408	276	297	192
<b>Total</b>	<b>27 096</b>	<b>33 332</b>	<b>33 747</b>	<b>36 269</b>	<b>26 996</b>	<b>25 387</b>	<b>23 997</b>
Intermittents	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Technicien audiovisuel	3 458	3 488	3 350	3 635	3 771	2 101	2 314
Technicien spectacle vivant	4 221	4 088	3 924	4 041	4 417	3 533	3 728
Artistes interprètes	5 414	4 994	4 907	5 268	6 161	4 568	5 482
Musiciens	1 653	1 478	1 420	1 642	2 006	1 591	1 666
Indéfini							421
<b>Total</b>	<b>14 746</b>	<b>14 048</b>	<b>13 601</b>	<b>14 586</b>	<b>16 355</b>	<b>11 793</b>	<b>13 611</b>
<b>Sous-total Artistes</b>	<b>7 067</b>	<b>6 472</b>	<b>6 327</b>	<b>6 910</b>	<b>8 167</b>	<b>6 159</b>	<b>7 148</b>
<b>Sous-total Techniciens</b>	<b>7 679</b>	<b>7 576</b>	<b>7 274</b>	<b>7 676</b>	<b>8 188</b>	<b>5 634</b>	<b>6 042</b>
Artistes auteurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Audiovisuel et cinéma	332	278	652	548	618	387	467
Ecrits / arts dramatiques	197	57	276	307	284	228	261
Musiciens et chorégraphes	32	148	189	178	160	113	122

Source : Base Formation AFDAS

Les évolutions législatives et conjoncturelles ont un impact sur l'évolution du nombre de bénéficiaires de la formation financés par l'Afdas.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019 : la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel est entrée en vigueur. La gouvernance du système de formation, son financement et les dispositifs sont modifiés. L'OPCO accompagne désormais plus particulièrement les TPE PME de moins de 50 salariés dans le développement des compétences. Le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : la gestion du CPF est transférée à la Caisse des Dépôts. Ces évolutions réglementaires se traduisent par la réduction du nombre de salariés permanents accompagnés par les fonds de l'Afdas entre 2018 et 2019. L'impact de cette évolution est plus important au sein de l'audiovisuel que du spectacle vivant en raison de la taille différente des structures.

En 2020, malgré la crise liée à la Covid-19, l'investissement dans la formation est resté soutenu, notamment grâce au recours au FNE Formation. Cette opération, lancée par l'Etat en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, avait pour objectif de permettre de former des salariés placés en activité partielle. Au second semestre 2020, le dispositif a été également ouvert aux entreprises en difficultés économiques.

Cette opération a bénéficié au soutien de la formation des salariés permanents et des salariés intermittents du spectacle.

En 2020, le recours au contrat d'apprentissage participe également au soutien de la demande de formation. L'année 2020 est en effet la première année pleine de gestion de ce contrat par l'Afdas sur le champ de la culture ; le développement de l'apprentissage étant confié par l'Etat aux Opérateurs de compétences depuis 2019.

<sup>31</sup> Le bénéficiaire qui a suivi plusieurs actions de développement des compétences n'est comptabilisé qu'une fois.

<sup>32</sup> La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. La gouvernance du système, son financement et les dispositifs sont modifiés.

## CNPS - Sous-commission d'observation de l'emploi

En 2021, le plan "un jeune, une solution" avec notamment l'octroi d'aides exceptionnelles, les effets de la réforme, la reprise d'activité post-Covid et les actions de promotion menées par l'Opérateur de compétences ont contribué à la croissance du nombre de contrats en apprentissage.

### FNE Formation en chiffres :

3.543 bénéficiaires salariés permanents en 2021

Dont 2605 en spectacle vivant / 758 en audiovisuel / 144 en exploitation cinématographique / 36 en distribution de films.

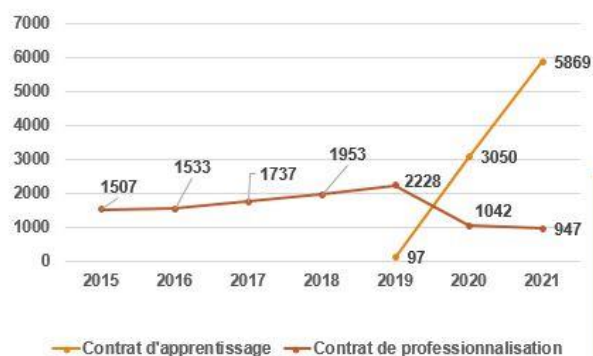
Plus de 166 465 heures de formation en 2021

### Les actions de formation par dispositif en 2021. Focus salariés permanents :

En 2021 pour l'ensemble du champ	Nombre d'actions de développement des compétences	Durée (h)
Action de formation	35 712	715 106
Bilan de compétences	123	2 761
Contrat d'apprentissage	5 869	4 346 872
Contrat de professionnalisation	947	524 972
Formation maître d'apprentissage	4	72
Formation tuteur	129	1 835
POEC	176	58 058
VAE	39	1 071
<b>TOTAL</b>	<b>42 999</b>	<b>5 650 747</b>

8

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation et du nombre de contrats d'apprentissage



L'année 2020 est la 1<sup>ère</sup> année pleine de gestion du contrat d'apprentissage par l'Afdas.

Source : Base Formation AFDAS

### Les actions de formation par dispositif en 2021. Focus salariés intermittents :

Ensemble intermittents	Nombre d'action de développement des compétences	Durée (h)
Action de formation	15 581	1 143 347
Bilan de compétences	1	24
VAE	50	958
<b>Total général</b>	<b>15 632</b>	<b>1 144 329</b>

Source : Base Formation AFDAS

**Les reconversions professionnelles des intermittents :**

L'accès au dispositif de reconversion était assuré, avant 2019, par l'Afdas, dans sa mission d'OPACIF.

Dans le tableau ci-dessous, il est indiqué :

- en 2017 et 2018 : le volume de congés individuel de formation financés (2018 étant la dernière année d'exercice du CIF)
- en 2019 : le volume de dossiers de transition professionnelle financés (uniquement pour l'Île de France) ;
- en 2020 et 2021 : le volume de dossiers de transition professionnelle pour le réseau des Transitions Pro.

Année	2017		2018		2019* (données IDF uniquement)		2020		2021	
	Engagement	Dossiers	Engagement	Dossiers	Engagement	Dossiers	Engagement	Dossiers	Engagement	Dossiers
Intermittents du spectacle	13 368 457€	490	19 440 078€	716	36 665€	1	2 541 077 €	88	3 066 895 €	98

Source : Afdas / Certif Pro

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Congé Individuel de Formation prend fin. Les dispositifs d'accompagnement de la reconversion professionnelle sont désormais soutenus par le réseau des Transitions Pro. Certif Pro assure la coordination de ce réseau.



CNPS - Sous-commission d'observation de l'emploi

Nature de l'action	Ensemble du champ			Audiovisuel			Distribution de films			Exploitation Cinématographique			Spectacle vivant		
	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)
Action de formation	30592	21032	553379	10538	7924	200707	372	271	5045	2883	1950	42549	16799	10888	305079
Bilan de compétences	90	66	1909	26	18	492				4	4	96	60	44	1321
Contrat d'apprentissage	3050	2960	2215322	1923	1887	1346805	24	24	12960	37	35	30967	1066	1015	824591
Contrat de professionnalisation	1042	1020	610066	803	789	478671	3	2	2594	3	3	1947	233	225	126854
Formation maître d'apprentissage	1	1	9	1	1	9									
Formation tuteur	183	136	1819	87	77	779				2	2	39	94	57	1001
POEC	193	154	52565	42	42	9190				4	4	680	147	109	42695
VAE	26	18	846	7	6	206				6	4	103	13	9	537
<b>Total général</b>	<b>35177</b>	<b>25387</b>	<b>3443945</b>	<b>13427</b>	<b>10743</b>	<b>2039043</b>	<b>399</b>	<b>297</b>	<b>20633</b>	<b>2939</b>	<b>2001</b>	<b>76717</b>	<b>18412</b>	<b>12346</b>	<b>1307552</b>

Nature de l'action	Ensemble du champ			Audiovisuel			Distribution de films			Exploitation Cinématographique			Spectacle vivant		
	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)	Nombre d'action de développement des compétences	Nombre de Bénéficiaires	Durée (h)
Action de formation	35712	23588	715106	13533	9783	295863	249	184	4968	3505	2290	49587	18425	11330	364689
Bilan de compétences	123	98	2761	21	17	483	5	5	120	10	7	206	87	69	1952
Contrat d'apprentissage	5869	5767	4346872	3625	3559	2602403	39	39	25674	119	119	97311	2086	2051	1621485
Contrat de professionnalisation	947	929	524972	672	659	394274	10	10	4206	7	7	5769	258	253	120724
Formation maître d'apprentissage	4	3	72	2	2	42							2	1	30
Formation tuteur	129	104	1835	64	53	969	5	3	15	1	1	14	59	47	837
POEC	176	173	58058	81	81	21966				10	10	3710	85	82	32382
VAE	39	31	1071	3	2	70				13	11	429	23	18	572
<b>Total général</b>	<b>42999</b>	<b>30694</b>	<b>5650747</b>	<b>18001</b>	<b>14157</b>	<b>3316069</b>	<b>308</b>	<b>241</b>	<b>34982</b>	<b>3665</b>	<b>2445</b>	<b>157026</b>	<b>21025</b>	<b>13852</b>	<b>2142670</b>

Source : AFDAS

## VIII. LE COMMERCE EXTERIEUR

### 1. Les flux d'exportation dans l'audiovisuel et le cinéma

Après une année 2020 fortement dégradée par les conséquences de la pandémie de Covid-19, les recettes d'exportation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles françaises (préventes, ventes et apports en coproduction) sont en forte hausse, à 755,6 M€ soit + 27,1 % par rapport à 2020 et le troisième plus haut niveau de la décennie, derrière 2012 (770,4 M€) et 2017 (778,6 M€).

#### Flux d'exportation pour les films et œuvres audiovisuelles français (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
audiovisuel	242,4	249,0	266,6	255,1	336,3	325,5	275,7	325,3	354,8	375,9
cinéma	528,1	437,2	390,7	469,8	393,3	453,1	366,7	372,9	239,8	379,7
<b>total</b>	<b>770,4</b>	<b>686,2</b>	<b>657,3</b>	<b>724,9</b>	<b>729,6</b>	<b>778,6</b>	<b>642,4</b>	<b>698,3</b>	<b>594,6</b>	<b>755,6</b>

Les flux d'exportation audiovisuels intègrent les ventes, préventes et apports étrangers en coproduction d'œuvres audiovisuelles françaises / les flux d'exportation cinéma intègrent les ventes et apports étrangers en coproduction de films français.

Source : CNC – Unifrance.

#### 1.1. Production audiovisuelle

Si l'impact de la pandémie se fait encore sentir sur l'activité des exportateurs de programmes en 2021, la demande de contenus est restée forte partout dans le monde, permettant à l'export audiovisuel français de rester à un niveau particulièrement élevé. En 2021, les ventes de programmes audiovisuels français à l'étranger sont en repli de 5,5 %, mais se maintiennent à un niveau élevé, à 186,1 M€, en hausse de 46,5 % en 10 ans. Ce recul est également à considérer au regard des montants élevés de préventes de programmes audiovisuels français en 2020 et 2021, signe de l'appétence pour les contenus français, mais qui ont nécessairement un impact à la baisse sur l'activité de vente en raison du blocage des droits sur les territoires prévendus.

En 2021, l'animation française demeure le premier genre à l'export et représente 32,7 % des ventes totales en 2021 (- 5,2 points par rapport à 2020), suivies par la fiction (30,8 %, + 6,9 points), le documentaire (19,8 %, - 3,6 points) et les ventes de formats français de flux, jeux et variétés (10,4 %, - 0,4 point).

#### Ventes de programmes audiovisuels français par genre (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Animation	43,9	46,9	45,0	50,6	75,0	75,6	69,0	77,4	74,7	60,8
Fiction	22,8	26,0	38,9	41,2	49,8	63,7	49,4	46,4	47,1	57,3
Documentaire, magazine	29,7	30,8	34,9	37,1	35,1	35,5	30,6	44,0	46,0	36,8
Format (flux, jeux, variétés)	21,4	22,1	22,8	22,9	19,4	20,9	19,5	18,9	21,3	19,3
Divers (information, extraits...)	4,4	6,4	7,3	8,1	5,5	4,2	2,1	7,8	6,5	9,1
Musique, spectacle vivant	4,6	5,0	4,8	4,2	4,4	5,3	2,8	1,1	1,3	2,6
<b>Total</b>	<b>127,0</b>	<b>137,1</b>	<b>153,8</b>	<b>164,2</b>	<b>189,1</b>	<b>205,2</b>	<b>173,3</b>	<b>195,6</b>	<b>196,9</b>	<b>186,1</b>

Source : CNC-Unifrance.

En 2021, les préventes étrangères de programmes audiovisuels français établissent un record à 101,5 M€, soit une hausse de 30,5 % par rapport à 2020, une progression qui concerne essentiellement la fiction (45,5 M€, + 139,3 % sur un an).

Les apports étrangers en coproduction dans la production audiovisuelle française progressent de 10,2 % à 88,4 M€, le plus haut niveau constaté depuis 2003 (111,5 M€).

### Investissements étrangers en préventes et coproductions (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
apports en coproduction	76,5	69,5	56,3	54,1	76,0	56,9	54,0	77,7	80,2	88,4
préventes étrangères	38,9	42,4	56,5	36,8	71,2	63,4	48,3	52,0	77,7	101,5
<b>total</b>	<b>115,4</b>	<b>111,9</b>	<b>112,8</b>	<b>90,9</b>	<b>147,2</b>	<b>120,3</b>	<b>102,4</b>	<b>129,7</b>	<b>157,9</b>	<b>189,8</b>

Source : CNC.

### 1.2. Production cinématographique

Après trois années consécutives de baisse dans un contexte dégradé par la pandémie de Covid-19, les ventes de films français à l'étranger sont en nette hausse en 2021 et génèrent 136,9 M€ de recettes, soit + 55,4 % par rapport à l'année 2020. Les ventes à l'exportation des films français récents (produits à partir de 2018) représentent 96,7 M€, soit une hausse de 84,1 % par rapport à 2020. Portées par la montée en puissance des plateformes mondiales de vidéo à la demande, les ventes de films de catalogue (produits avant 2018) atteignent un niveau historique, à 40,2 M€ de recettes soit 29,4 % du total.

### Recettes d'exportation selon l'âge des films (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films récents	186,1	141,7	169,7	187,7	140,7	177,3	129,1	78,9	52,5	96,7
films de catalogue	25,2	23,7	24,2	28,1	28,7	35,5	38,7	37,4	35,5	40,2
<b>total</b>	<b>211,3</b>	<b>165,4</b>	<b>194,0</b>	<b>215,8</b>	<b>169,3</b>	<b>212,8</b>	<b>167,8</b>	<b>116,4</b>	<b>88,1</b>	<b>136,9</b>

Films récents : produits il y a moins de 3 ans / Films de catalogue : produits il y a plus de 3 ans.

Source : CNC.

Les investissements étrangers dans les films de coproduction internationale s'établissent en 2021 à 242,9 M€, en hausse de 60,0 % sur un an. Ce niveau élevé est lié au nombre record de coproductions agréées en 2022 (143 films, + 66,3 % par rapport à 2020), en raison d'un effet de rattrapage des projets qui n'ont pu être tournés en 2020 à cause de l'arrêt des tournages pendant près de trois mois.

### Investissements étrangers en coproductions (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de coproductions	129	116	106	142	124	123	118	116	86	143
apports en coproduction	316,8	271,8	196,7	254,0	223,9	240,4	198,9	256,6	151,8	242,9

Source : CNC.

## 2. Les crédits d'impôts audiovisuel et cinématographique

Dans un environnement de concurrence fiscale internationale accrue, à l'origine de délocalisations massives de projets cinématographiques et audiovisuels jusqu'en 2015, les réformes des crédits d'impôts domestiques (cinéma et audiovisuel) et du crédit d'impôt international en 2016 ont permis le maintien et la relocalisation d'un niveau élevé de dépenses en France.

En 2021, le crédit d'impôt cinéma a permis de localiser 990 M€ de dépenses en France, soit 292 M€ de plus qu'en 2019. Cette hausse s'explique à la fois par la croissance du nombre de films français (+ 40 films), de même que par l'augmentation de leur devis moyen (4,9 M€ en 2021 contre 4,3 M€ en 2019). En audiovisuel, 2 286 heures de programme bénéficient d'un crédit d'impôt en 2021 (+ 524 heures par rapport à 2019) et génèrent 1 426 M€ de dépenses en France (+289 M€).

En parallèle des crédits d'impôts domestiques, le renforcement du crédit d'impôt international (cinéma et audiovisuel) vise à développer l'attractivité du territoire français auprès d'acteurs étrangers, dont les services de médias à la demande américains. En 2021, les dépenses en France éligibles au crédit d'impôt international représentent 398 M€, soit 153 M€ de plus qu'en 2019. En 2021, le nombre de projets agréés au crédit d'impôt international a triplé par rapport à l'avant réforme (62 projets contre 22 en 2015).

	2019	2020	2021
<b>CIC</b>			
Nombre de films	176	138	216
Dépenses en France	698 M€	528 M€	990 M€
Jours de tournage France (fiction)	4 430	3 385	5 773
Coût fiscal CIC N+1	113 M€	85 M€	160 M€
<b>CIA</b>			
Nombre d'heures de programme	1 762 h	1 618 h	2 286 h
Dépenses en France	1 137 M€	1 051 M€	1 426 M€
Jours de tournage France (fiction)	6 884	6 287	8 192
Coût fiscal CIA N+1	148 M€	140 M€	190 M€
<b>C2I</b>			
Nb de nouveaux projets agréés	55	56	62
Jours de tournage France (fiction)	1 153	781	1 599
Nb de projets dépensant dans l'année	75	75	92
Dépenses éligibles de l'année	245 M€	245 M€	398 M€
Coût fiscal C2I N+1	73 M€	77 M€	120 M€
<b>Total dépenses en France</b>	<b>2080 M€</b>	<b>1824 M€</b>	<b>2813 M€</b>
<i>Dont dépenses en France cinéma</i>	<i>812 M€</i>	<i>640 M€</i>	<i>1 085 M€</i>
<i>Dont dépenses en France audiovisuel</i>	<i>1268 M€</i>	<i>1184 M€</i>	<i>1 728 M€</i>
<b>Total jours de tournage France (fiction)</b>	<b>12 467</b>	<b>10 453</b>	<b>15 564</b>
<b>Total coût fiscal N+1</b>	<b>334 M€</b>	<b>302 M€</b>	<b>470 M€</b>

Source : CNC

## Index méthodologique

### 1. Définitions utilisées pour les données d'Audiens

**Périmètre retenu** : ensemble des entreprises et de leurs salariés déclarés dans les DNA jusqu'en 2017 (année charnière) et les DSN à partir de 2018, et qui relèvent :

> Du **champ du spectacle** avec l'ensemble de leurs salariés (qu'ils exercent ou non une profession liée directement au spectacle vivant), qui recouvre les activités des 9 champs d'activité spectacle : Prestations techniques (spectacle vivant et enregistré), Spectacle vivant privé, Spectacle vivant public, Production audiovisuelle, Production cinématographique, Edition phonographique, Radiodiffusion, Télédiffusion, Production de films d'animation. Les cabarets sont inclus dans cette catégorie. La mention « spectacle vivant » regroupe les prestations techniques de ce champ, le Spectacle vivant privé et le Spectacle vivant public. La notion « spectacle enregistré » regroupe les autres secteurs des 9 champs spectacle listés ci-avant (voir par exemple le tableau page 40).

> Des **autres champs du spectacle** avec l'ensemble de leurs salariés, qui recouvre les activités : Distribution cinématographique, Edition musicale, Exploitation cinématographique

> **Hors champs du spectacle**, pour les « salariés intermittents » (voir définition ci-dessous) uniquement des entreprises qui déclarent des intermittents et dont l'activité ne relève pas des champs précédents (exemple : Guso, animation socio-culturelle, espaces de loisirs, entreprises dont l'activité est mal identifiée)

**Critère de répartition des entreprises** : les données d'Audiens sont fondées sur un classement des entreprises en fonction de l'activité principale exercée. Celle-ci est déterminée à partir l'activité déclarée auprès d'Audiens au moment de l'adhésion de l'entreprise, des codes NAF et de la Convention collective appliquée (inscrite sur leur DSN).

**Employeurs** : ensemble des entreprises (1 entreprise = 1 Siren) ou des particuliers (dans le cadre du Guso uniquement) qui ont déclaré au moins un salarié au titre de l'année de référence.

Selon les indicateurs, une entreprise peut être comptabilisée plusieurs fois, selon les caractéristiques de ses établissements (précisé dans les tableaux).

**Hors champ** : salariés hors AGIRC ARRCO. Ex : IRCANTEC (artistes permanents contrat droit public).

**Salariés permanents** : salariés déclarés dans la DSN sur un contrat CDI ou CDD de droit commun.

**Salariés « intermittents »** : salariés déclarés dans la DSN sur un contrat CDD d'usage (définition distincte de la situation de l'individu au regard de Pôle Emploi)

**Pigistes** : journalistes rémunérés à la pige

**Périmètre constant** : avec la mise en place de la DSN qui débute en 2017, les adhésions d'entreprises pour la retraite complémentaire de leurs permanents ont pu être regroupées auprès d'Audiens (qui gérait déjà les intermittents du spectacle). En application de certains accords collectifs, plusieurs populations de permanents gérées initialement par l'Ircantec ont été transférées sur le régime Agirc/Arrco géré par Audiens. Le périmètre constant permet de recalculer des taux d'évolution sans tenir compte de ces flux « artificiels ». Seules les populations de permanents sont impactées par ces flux. Les agents publics ne sont pas comptabilisés dans le champ des données d'Audiens basées sur la DSN.

## 2. Définitions utilisées pour les données du DEPS

### **2.1 Données des comptes nationaux**

Pour appréhender la valeur ajoutée de la culture, les données mobilisées sont issues des comptes nationaux. L'atout des comptes nationaux est de présenter les données par *branche* d'activité, de manière cohérente avec les autres agrégats économiques. La production des comptes nationaux s'inscrit dans un cadre conceptuel commun à l'ensemble des pays (le Système de comptes nationaux – SCN 2008), dont le degré de normalisation est sans équivalent dans les autres systèmes de production statistique.

Les résultats présentés dans les publications du DEPS et repris dans ce rapport se fondent en outre sur une définition harmonisée de la culture, décidée de façon conjointe par les différents services statistiques européens de la culture en 2009, sous l'égide de la Commission européenne (Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne). Le champ de la culture est défini en référence à la nomenclature d'activités française (NAF), par la sélection de 34 codes parmi les 732 qui composent la nomenclature à son niveau le plus désagrégé. Cette nomenclature sera renouvelée en 2026, et le champ statistique de la culture rediscuté à la suite. Les associations sont comprises dans ces données.

Le champ statistique de la culture selon cette approche par code NAF est le suivant :

#### **Audiovisuel / Cinéma (AV) :**

- 47.63Z – Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé [AV]
- 58.21Z – Édition de jeux électroniques [AV]
- 59.11A – Production de films et de programmes pour la télévision [AV]
- 59.11B – Production de films institutionnels et publicitaires [AV]
- 59.11C – Production de films pour le cinéma [AV]
- 59.12Z – Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision [AV]
- 59.13A – Distribution de films cinématographiques [AV]
- 59.13B – Édition et distribution de vidéos [AV]
- 59.14Z – Projection de films cinématographiques [AV]
- 59.20Z – Enregistrement sonore et édition musicale [AV]
- 60.10Z – Édition et diffusion de programmes radio [AV]
- 60.20A – Édition de chaînes généralistes [AV]
- 60.20B – Édition de chaînes thématiques [AV]
- 77.22Z – Location de vidéocassettes et disques vidéo [AV]

#### **Spectacle vivant (SV) :**

- 90.01Z – Arts du spectacle vivant [SV]
- 90.02Z – Activités de soutien au spectacle vivant [SV]
- 90.04Z – Gestion de salles de spectacles [SV]

Les **branches culturelles** regroupent les entreprises des codes NAF listées ci-dessus, auxquels s'ajoutent :

- 47.61Z – Commerce de détail de livres en magasin spécialisé [LIV]
- 47.62Z – Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé [PR]
- 58.11Z – Édition de livres [LIV]
- 58.13Z – Édition de journaux [PR]
- 58.14Z – Édition de revues et périodiques [PR]

- 63.91Z – Activités des agences de presse [PR]
- 71.11Z – Activités d'architecture [ARCHI]
- 73.11Z – Activités des agences de publicité [PUB]
- 74.10Z – Activités spécialisées de design [ART]
- 74.20Z – Activités photographiques [ART]
- 74.30Z – Traduction et interprétation [LIV]
- 85.52Z – Enseignement culturel [\*] [EC]
- 90.3A – Création artistique relevant des arts plastiques [ART]
- 90.3B – Autre création artistique [ART]
- 91.1Z – Gestion des bibliothèques et des archives [PAT]
- 91.2Z – Gestion des musées [PAT]
- 91.3Z – Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires [PAT]

Les activités classées dans d'autres codes NAF non listés ci-avant, et qui peuvent travailler dans le champ de la culture, ne font pas partie de ces données (par exemple, le code).

**La valeur ajoutée** correspond à la production totale culturelle diminuée des consommations intermédiaires, c'est-à-dire de l'ensemble des produits ou services transformés ou consommés au cours du processus de production (matières premières, électricité par exemple).

## **2.2 Données de l'enquête emploi**

**L'enquête Emploi** vise à observer de manière à la fois structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. Depuis 2003 pour la métropole, depuis 2014 pour la France hors Mayotte, l'Insee réalise, en continu sur toute l'année, cette enquête auprès d'un échantillon représentatif de logements ordinaires. En 2021, l'échantillon trimestriel de l'enquête est constitué d'environ 80 000 logements. Tous les occupants des logements sélectionnés sont interrogés six trimestres consécutifs, en face à face (pour la première interrogation) puis par internet ou téléphone (pour les 5 réinterrogations ultérieures). Au final, environ 90 000 personnes de 15 ans ou plus répondent chaque trimestre à l'enquête. Il s'agit de personnes résidant en France (hors Mayotte), qui peuvent travailler en France ou à l'étranger (frontaliers). Les personnes enquêtées décrivent précisément leur situation à travers une batterie de questions qui permettent de déterminer si elles sont en emploi, au chômage ou inactives au sens du BIT.

Les points forts de l'enquête Emploi sont au nombre de trois : c'est la seule source statistique fournissant une mesure des concepts d'activité (emploi, chômage et inactivité) au sens du BIT, la plus comparable possible entre tous les pays. L'enquête Emploi fournit des informations détaillées sur les caractéristiques des personnes (âge, sexe, niveau de diplôme, situation de handicap, etc.) et les caractéristiques de l'emploi (type de contrat de travail, temps de travail, catégorie socioprofessionnelle, etc.). Elle permet ainsi des comparaisons entre groupes de personnes en matière d'insertion sur le marché du travail (taux d'emploi des jeunes, des personnes handicapées...). Disponible sur longue période (depuis 1975 ou 1982 selon les indicateurs), elle donne une perspective temporelle riche.

Les limites existent. Comme pour toutes les enquêtes, les informations recueillies sont déclaratives et peuvent être affectées par la compréhension des questions par les enquêtés. L'enquête Emploi est effectuée auprès d'un échantillon de logements, ce qui implique, malgré sa taille importante, un



certain aléa statistique. Certains croisements plus fins des résultats de l'enquête (par zone géographique, type d'emploi, caractéristiques individuelles, etc.) ne peuvent pas être exploités du fait d'un échantillon trop réduit. Ceci est particulièrement vrai sur le champ de la Culture, qui est de petite taille.

## **2.4 Données des enquêtes SISE**

Le Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE) recense la totalité des inscriptions prises dans les formations dispensées dans les établissements de l'enseignement supérieur.

SISE Culture est le périmètre de SISE regroupant les écoles publiques et privées de formation supérieure spécialisées dans le domaine artistique et culturel. Le DEPS assure le suivi de SISE Culture en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESRI).

## **3. Définitions utilisées pour les données de Pôle Emploi**

Les données issues des publications de Pôle Emploi visent les employeurs qui relèvent du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage et qui emploient, sous contrat à durée déterminée, au moins un salarié du spectacle (artistes du spectacle, ouvriers ou techniciens concourant au spectacle).

### **3.1 Répartition des salariés**

- Salariés intermittents du spectacle : tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle engagés en CDD, notamment en CDD d'usage, qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage. Il inclut donc des salariés indemnisés et non indemnisés au titre de ces annexes.

- Salariés indemnisables : il s'agit des personnes qui bénéficient d'une ouverture de droit à l'indemnisation (droit ouvert). Elles peuvent être soit indemnisées au titre de ce droit, soit momentanément non indemnisées (délai d'attente, différé, exercice d'une activité, prise en charge par la Sécurité Sociale, plafond de revenu mensuel).

- Salariés indemnisés : salariés indemnisables en fin de de mois et percevant au moins un euro le dernier jour du mois, appelés également allocataires.

- Salariés « mandatés » : allocataires indemnisés au moins une journée au cours de l'année au titre des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage.

Le nombre de salariés intermittents du spectacle est calculé sur la base de l'identifiant individuel NIR. Sont comptabilisés tous les salariés intermittents du spectacle ayant eu au moins un contrat de travail au cours de la période considérée et ayant été déclarés par un employeur relevant du champ professionnel ou du Guso.

Au sein de chaque catégorie d'employeurs (secteurs professionnels, hors secteurs professionnels), un salarié n'est comptabilisé qu'une seule fois, même s'il a travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la période considérée.

### **3.2 Répartition des employeurs**

Les entreprises sont classées en fonction du centre de recouvrement :

- Secteurs professionnels : il s'agit des employeurs dont l'activité principale est liée à la production cinématographique, l'audiovisuel, la diffusion TV et radio, au spectacle vivant. Ils relèvent du périmètre du Centre de Recouvrement.

- Hors secteurs professionnels : il s'agit des employeurs dont l'activité principale ou l'objet n'est pas le spectacle et les groupements d'artistes amateurs bénévoles. Ces employeurs relèvent du périmètre du Guso.

Le nombre d'employeur est calculé sur la base du SIRET pour les employeurs professionnels et sur la base de l'identifiant interne unique de l'employeur attribué par Pôle emploi. *Il est dé doublonné.*

## **4. Définitions utilisées pour les données de l'Afdas**

Sont considérés comme bénéficiaires **permanents**, les individus salariés sous CDI ou CDD d'une entreprise ou structure des secteurs concernés et ayant suivi une action de développement des compétences financée par l'Afdas (y compris les contrats de professionnalisation et contrat d'apprentissage).

Sont considérés comme bénéficiaires **intermittents du spectacle**, les salariés ayant suivi une action de développement des compétences financée par l'Afdas et occupant l'une des fonctions relevant des annexes 8 et 10 du régime d'assurance chômage :

- les artistes engagés par CDD,
- les ouvriers ou techniciens engagés par CDD,

Sont considérés comme bénéficiaires **artistes-auteurs**, les artistes auteurs ayant suivi une action de développement des compétences financée par l'Afdas.